

FRANCE



Besoins en Main-d'œuvre

2020

Sommaire

Les résultats de l'enquête principale

- ✎ Les principaux résultats en 2020
- ✎ I - Les établissements qui envisagent de recruter
- ✎ II - Les projets de recrutement par type d'établissements et par région
- ✎ III - Les métiers faisant l'objet de projets de recrutement
- ✎ Annexe 1 - Les projets de recrutement par métier

Les résultats de l'enquête complémentaire

- ✎ I - Les réponses de l'ensemble des établissements
- ✎ II - Les recrutements effectués en 2019
- ✎ III - Les difficultés rencontrées en 2019
- ✎ IV - Les défis de la transition écologique dans le monde du travail

Annexe technique – Base de sondage, retours et redressement



Les résultats de l'enquête principale

Enquête principale - Avant-propos

Ce rapport présente les résultats de la vague 2020 de l'enquête "Besoins en main-d'œuvre" (BMO) pour la France (ensemble des 18 régions selon la définition de Pôle emploi).

Le champ de cette vague est le même que celui de l'enquête 2019, soit d'une part les établissements relevant du secteur privé et, d'autre part :

- les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,
- les établissements du secteur agricole,
- les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...) et les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête porte donc sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (Banque de France...). Cette définition correspond au total à 2 413 308 établissements pour la France (extraits du répertoire SIRENE), dont 1 770 696 ont été interrogés cette année.

Au total 440 052 établissements ont répondu au questionnaire. Les résultats ont été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des employeurs de la région.

Les principaux résultats en 2020

BMO2020

Les résultats clés en 2020

Nouvelle progression dynamique du nombre de projets en 2020

- ✓ En 2020, 28% des établissements nationaux envisagent au moins un recrutement. Cette proportion est la plus forte observée depuis 2010.
- ✓ C'est pour les établissements de plus de 100 salariés que la proportion d'établissements recruteurs a le plus progresser.
- ✓ Le nombre de projets de recrutement progresse de 10% par rapport à 2019 pour atteindre 2 972 676 intentions d'embauche, soit 279 452 projets supplémentaires par rapport à l'an dernier.

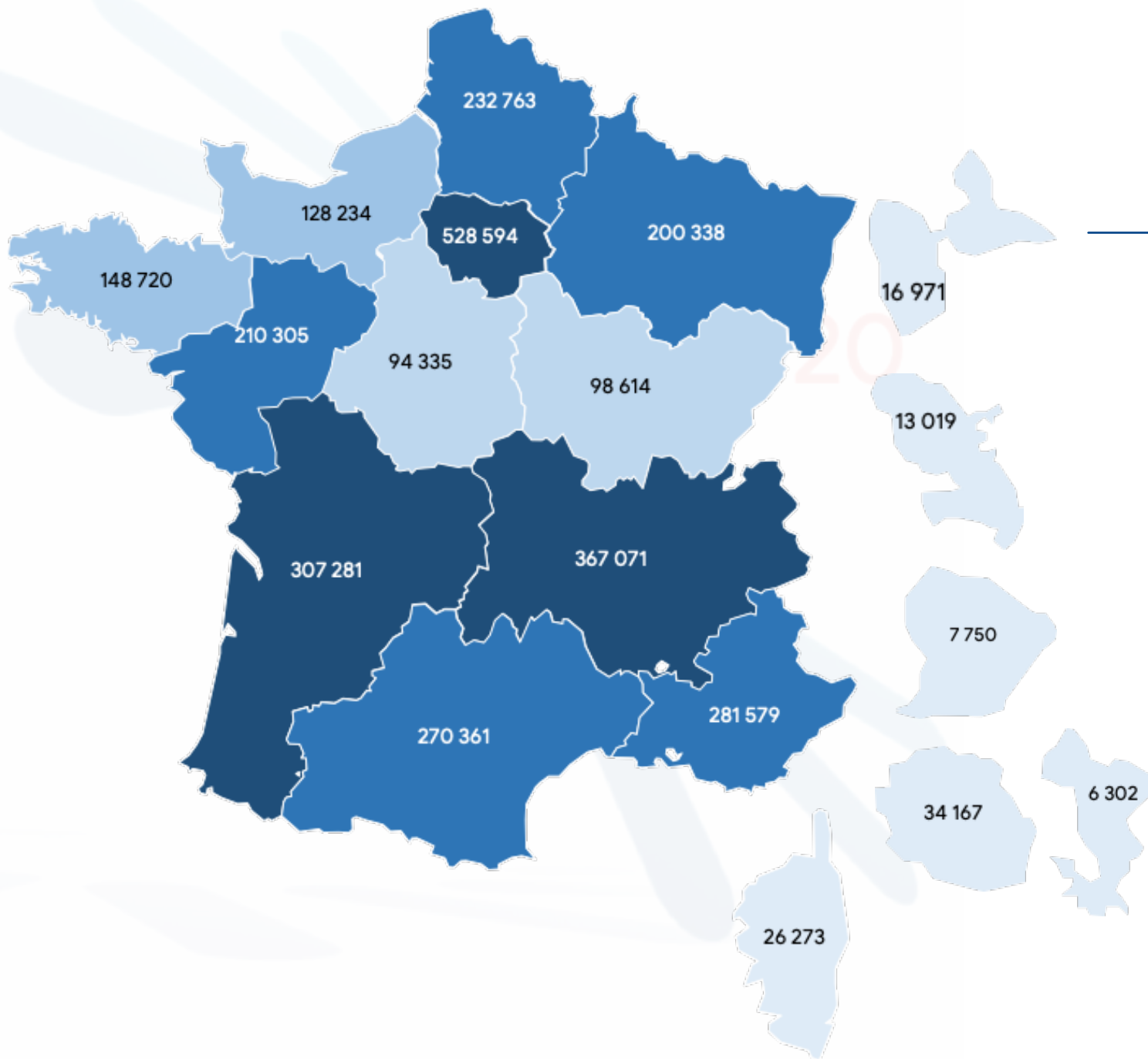
Les services restent les principaux contributeurs – 62% des besoins en main d'œuvre en France en 2020 ; la construction poursuit sa dynamique de croissance

- ✓ En 2020, l'ensemble des secteurs d'activité agrégés confirment une hausse conséquente de leurs besoins
- ✓ Les plus fortes augmentations d'intentions d'embauche se situent dans la construction (+19%) et le commerce (+15%)
- ✓ Le secteur des services, premier contributeur, voit ses besoins progresser de 9% cette année.

Les difficultés de recrutement perçues par les employeurs poursuivent leur hausse

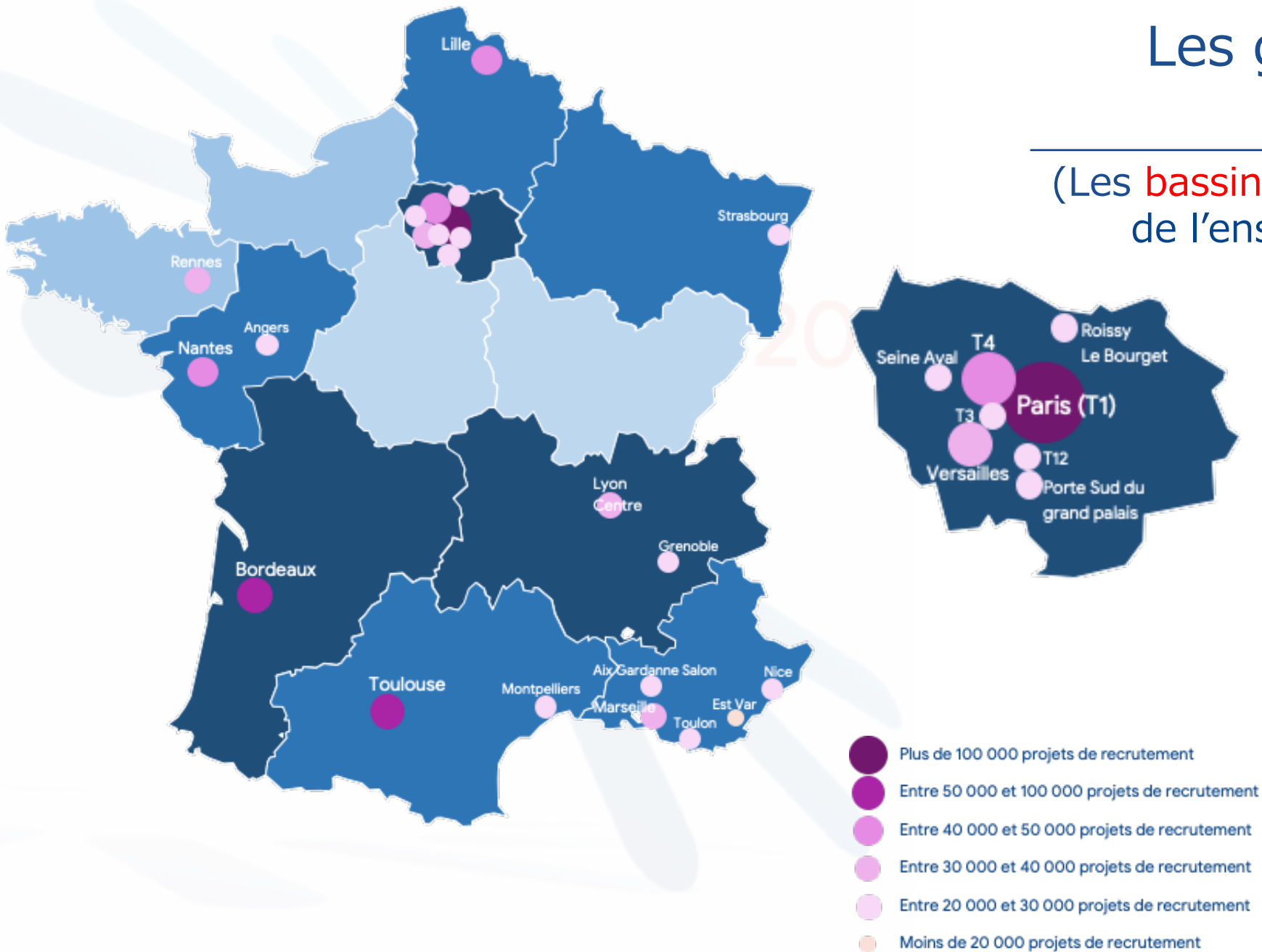
- ✓ 51% des projets de recrutement sont jugés difficiles par les employeurs nationaux, contre 50% en 2019.
- ✓ Ce ratio est particulièrement élevée dans la construction (70%), en hausse de 2 points.
- ✓ Cette année c'est le secteur agricole qui engendre la plus forte hausse en déclaration de difficultés, avec une augmentation de 5,6 points, atteignant 52% de projets difficiles

Les projets de recrutements (par région)



Les grands pôles de recrutements

(Les bassins comptabilisant 30% de l'ensemble des projets de recrutement)



- ✓ Ces 23 bassins (pour un total de 405 bassins en France) rassemblent 30% des projets d'embauches déclarés sur l'ensemble du territoire pour 2020.

Région	Bassin	Proportion d'établissements recruteurs	Proportion de projets déclarés difficiles	Proportion de projets saisonniers	Nombre de projets déclarés	Proportion des projets du bassin sur l'ensemble des projets du territoire	Pourcentages cumulés
Île de France	Paris	20%	39%	20%	176630	6%	
Nouvelle Aquitaine	Bordeaux	30%	58%	17%	55803	2%	8%
Occitanie	Toulouse	29%	52%	15%	52879	2%	10%
Île de France	Paris Ouest La Défense	26%	49%	9%	49340	2%	11%
Pays de la Loire	Nantes	33%	61%	23%	47110	2%	13%
Hauts de France	Lille	30%	54%	21%	46384	2%	14%
Île de France	Versailles Saclay	29%	45%	10%	39216	1%	16%
Provence Alpes Côte d'Azur	Marseille	25%	44%	24%	36413	1%	17%
Auvergne Rhône Alpes	Lyon centre	28%	52%	17%	32887	1%	18%
Bretagne	Rennes	32%	57%	23%	31307	1%	19%
Auvergne Rhône Alpes	Grenoble	30%	57%	29%	28524	1%	20%
Provence Alpes Côte d'Azur	Toulon	31%	48%	49%	28446	1%	21%
Provence Alpes Côte d'Azur	Nice	24%	49%	39%	27817	1%	22%
Occitanie	Montpellier	31%	46%	30%	27541	1%	23%
Provence Alpes Côte d'Azur	Aix Gardanne Salon	29%	51%	27%	27493	1%	24%
Grand Est	Strasbourg	28%	55%	25%	26002	1%	25%
Île de France	Roissy Le Bourget	24%	44%	14%	25347	1%	26%
Île de France	Grand Orly Seine Bièvre	25%	47%	16%	24240	1%	26%
Île de France	Grand Paris Seine Ouest	26%	44%	6%	22383	1%	27%
Île de France	Seine Aval	24%	51%	14%	21862	1%	28%
Pays de la Loire	Angers	33%	54%	43%	21459	1%	29%
Île de France	Porte Sud du Grand Paris	27%	48%	17%	20405	1%	29%
Provence Alpes Côte d'Azur	Est Var	33%	49%	62%	19459	1%	30%

Les grands pôles de recrutements

(Les bassins comptabilisant 30% de l'ensemble des projets de recrutement)

- ✓ Ces 23 bassins (pour un total de 405 bassins en France) rassemblent 30% des projets d'embauches déclarés sur l'ensemble du territoire pour 2020.



Vente, tourisme et services : 1 089 521

- Agents d'entretien de locaux (y compris ATSEM) : 124 024
- Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis) : 116 152
- Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine : 101 657
- Aides à domicile et aides ménagères : 86 236
- Employés de libre-service : 79 143
- Cuisiniers : 61 387
- Employés de l'hôtellerie : 52 139



Social et médico-social : 322 221

- Professionnels de l'animation socioculturelle : 94 179
- Aides-soignants (médico-psycho., auxil. puériculture...): 81 861
- Infirmiers, cadres infirmiers et puéricultrices : 76 435



Fonctions administratives : 175 152

- Secrétaires bureautiques et assimilés : 37 644
- Agents administratifs divers (saisie, enquêtes...): 32 407
- Agents d'accueil et d'information, standardistes :

Techniciens : 78 323



Les profils recherchés

Nombre total de projets de recrutement : 2 972

Ouvriers du BTP : 188



Ouvriers de l'industrie : 232 854



- Ouvriers non qualifiés des industries agroalimentaires : 34 174

Autres métiers : 544 144



- Viticulteurs, arboriculteurs salariés, cueilleurs : 157 850
- Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles : 84 486
- Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires : 81 726
- Conducteurs routiers et grands routiers : 35 856
- Jardiniers salariés, paysagistes : 34 826
- Conducteurs et livreurs sur courte distance : 26 305

Encadrement : 331 574



- Artistes (musique, danse, spectacles, y.c. professeurs) : 66 536
- Ingénieurs, cadres études & R&D informatique : 51 975
- Professionnels des spectacles : 30 291



Les métiers rassemblant le plus grand nombre de projets de recrutement

● Proportion de cas difficiles supérieure à la moyenne de la région.

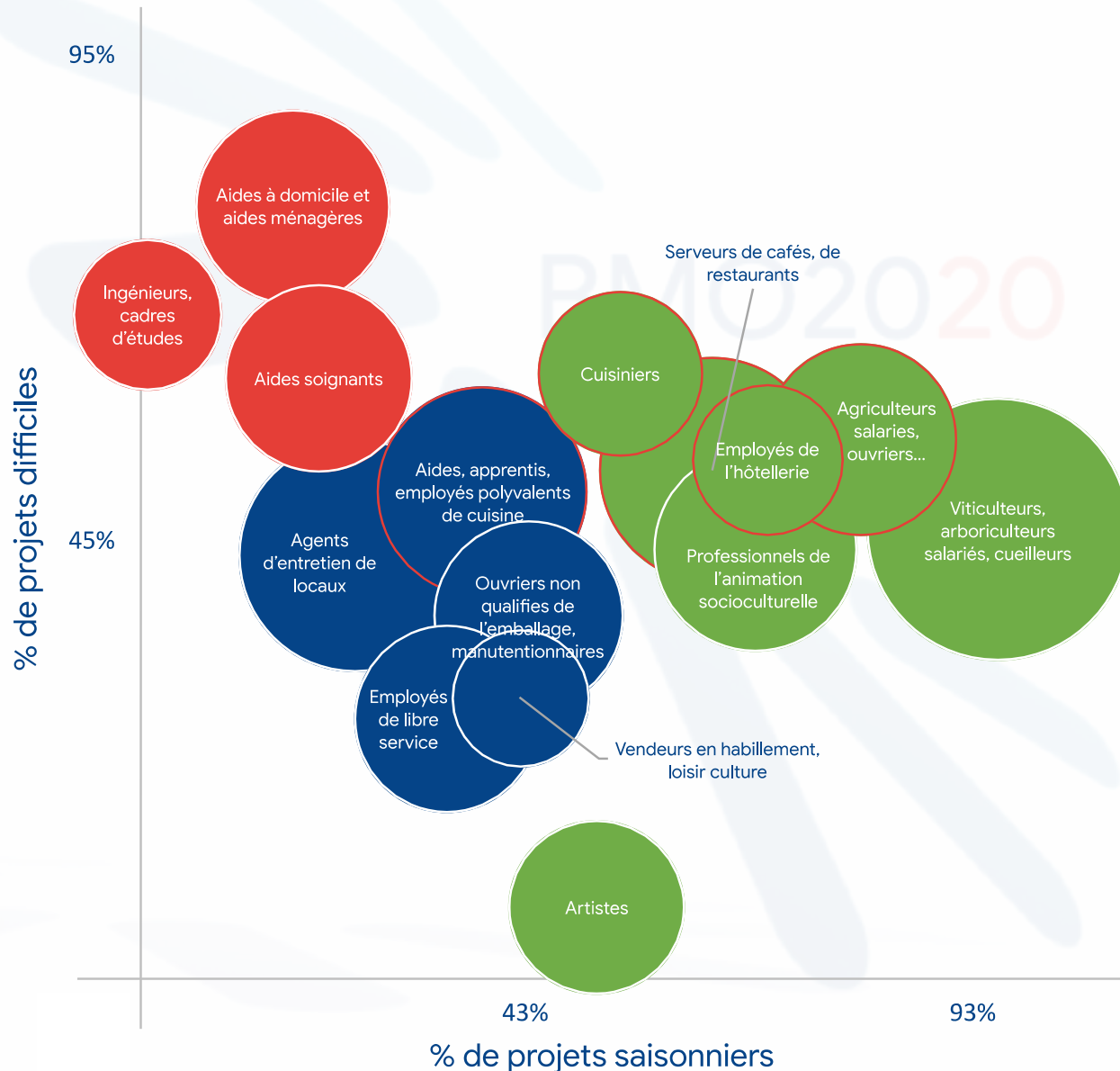
● Proportion de projets saisonniers supérieure à la moyenne de la région.

	Ensemble des projets de recrutement	% de projets difficiles	% de projets saisonniers
Viticulteurs, arboriculteurs salariés, cueilleurs	157 850	46,3%	95,8%
Agents d'entretien de locaux (y compris ATSEM)	124 024	43,7%	24,1%
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	116 152	52,4%	63,8%
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	101 657	50,2%	38,2%
Professionnels de l'animation socioculturelle	94 179	44,3%	68,8%
Aides à domicile et aides ménagères	86 296	79,5%	17,0%
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	84 486	55,5%	80,6%
Aides-soignants (médico-psycho., auxil. puériculture...)	81 861	61,8%	19,9%
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	81 726	37,4%	43,3%
Employés de libre-service	79 143	26,8%	34,2%
Artistes (musique, danse, spectacles, y.c. professeurs)	69 536	7,3%	51,0%
Cuisiniers	61 387	62,3%	53,6%
Employés de l'hôtellerie	52 139	53,5%	70,0%
Ingénieurs, cadres études & R&D informatique	51 975	68,4%	0,8%
Vendeurs habillement, articles luxe, sport, loisirs, culture	43 309	29,0%	42,4%
Ensemble des projets de recrutement	2 972 676	51%	34%

- ✓ Les métiers agricoles affichent des volumes prévisionnels d'embauche toujours très élevés (viticulteurs-arboriculteurs, agriculteurs-ouvriers agricoles) avec pour chacun une très forte saisonnalité
- ✓ Plusieurs métiers issus des services aux particuliers restent présents parmi les métiers les plus recherchés par les employeurs (serveurs, professionnels de l'animation socioculturelle, aides à domicile et aides ménagères, aides soignants, artistes...) illustrant le fait que ce secteur représente toujours 37% des intentions d'embauche en 2020.

Les 15 métiers les plus recherchés

L'observation des 15 métiers les plus recherchés met en évidence trois groupes principaux et une 4^{ème} catégorie :

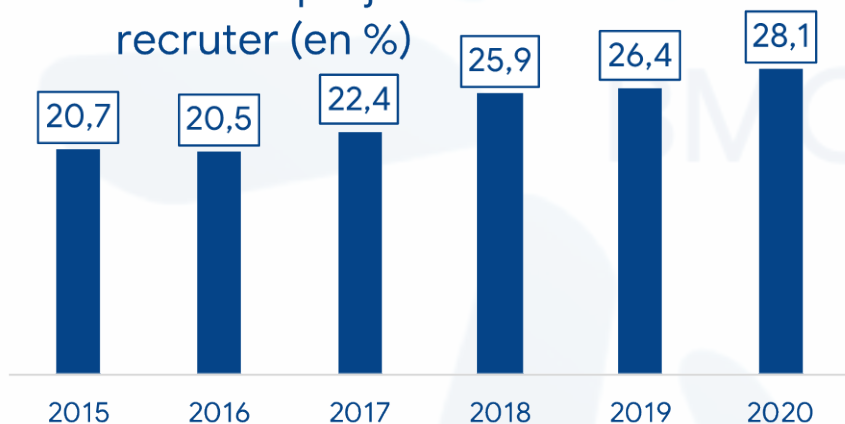


- 1er : Les profils où les difficultés d'embauche sont élevées mais les projets d'embauche peu liés à la saison. Il s'agit des métiers des services à la personne (aides à domicile, aides ménagères), des ingénieurs, et des aides soignants.
- 2ème : Des professions relativement peu difficiles à recruter et dont les embauches sont moins souvent saisonnières que la moyenne nationale. On y trouve des postes d'ouvriers, d'employés et d'agents d'entretien.
- 3ème : Les employeurs qui ont recours au personnel saisonnier pour des postes liés aux secteurs du tourisme et de l'agriculture : métiers agricoles (viticulteurs, agriculteurs), hôtellerie, artistes, professionnels de l'animation socioculturelle.
- Certains projets de recrutement liés à une activité saisonnière, ont également fait l'objet d'une anticipation de difficultés : les métiers de la restaurations (cuisiniers, employés de cuisine), de l'hôtellerie, et une part des agriculteurs salariés, ouvriers agricoles.

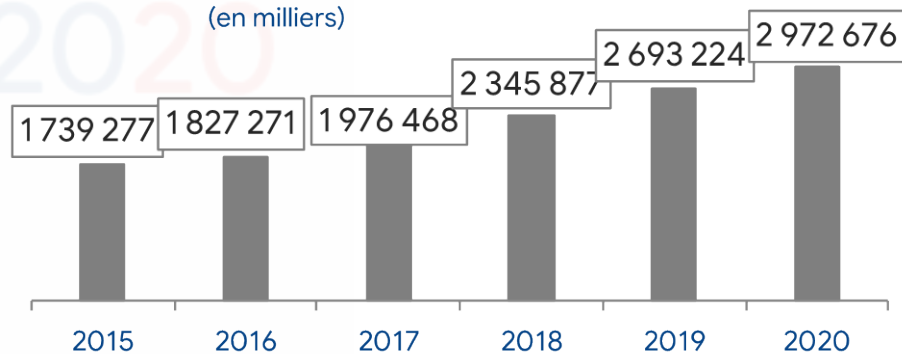
Les principaux résultats

Évolutions : 2015-2020

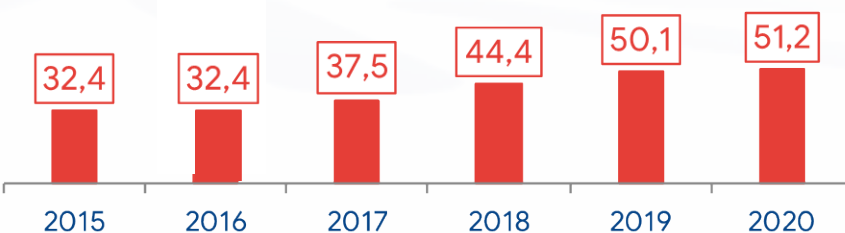
Etablissements projetant de recruter (en %)



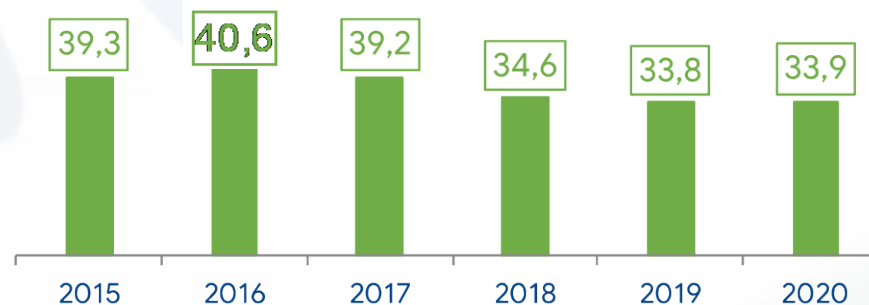
Evolution du nombre de projets de recrutement (en milliers)



Evolution de la part des projets difficiles (en %)



Evolution de la part des projets saisonniers (en %)



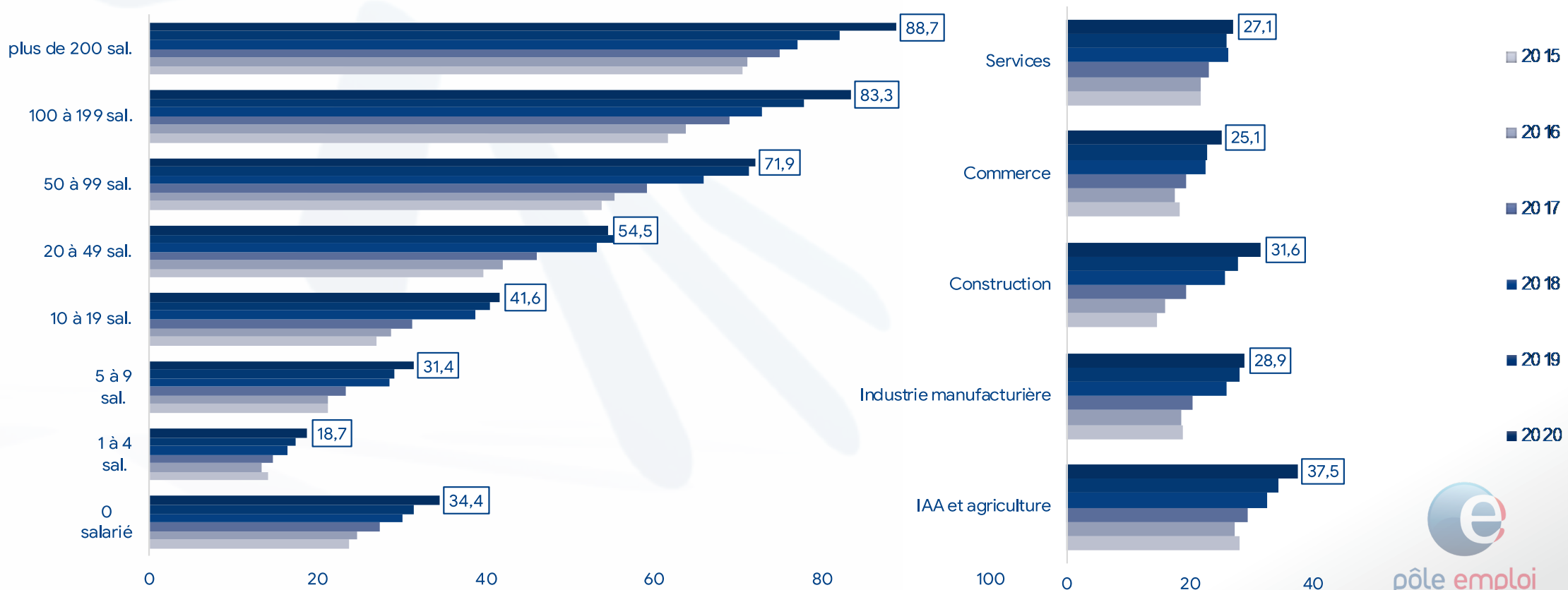
I - Les établissements qui envisagent de recruter

BMO2020

Proportion d'établissements déclarant des projets de recrutement

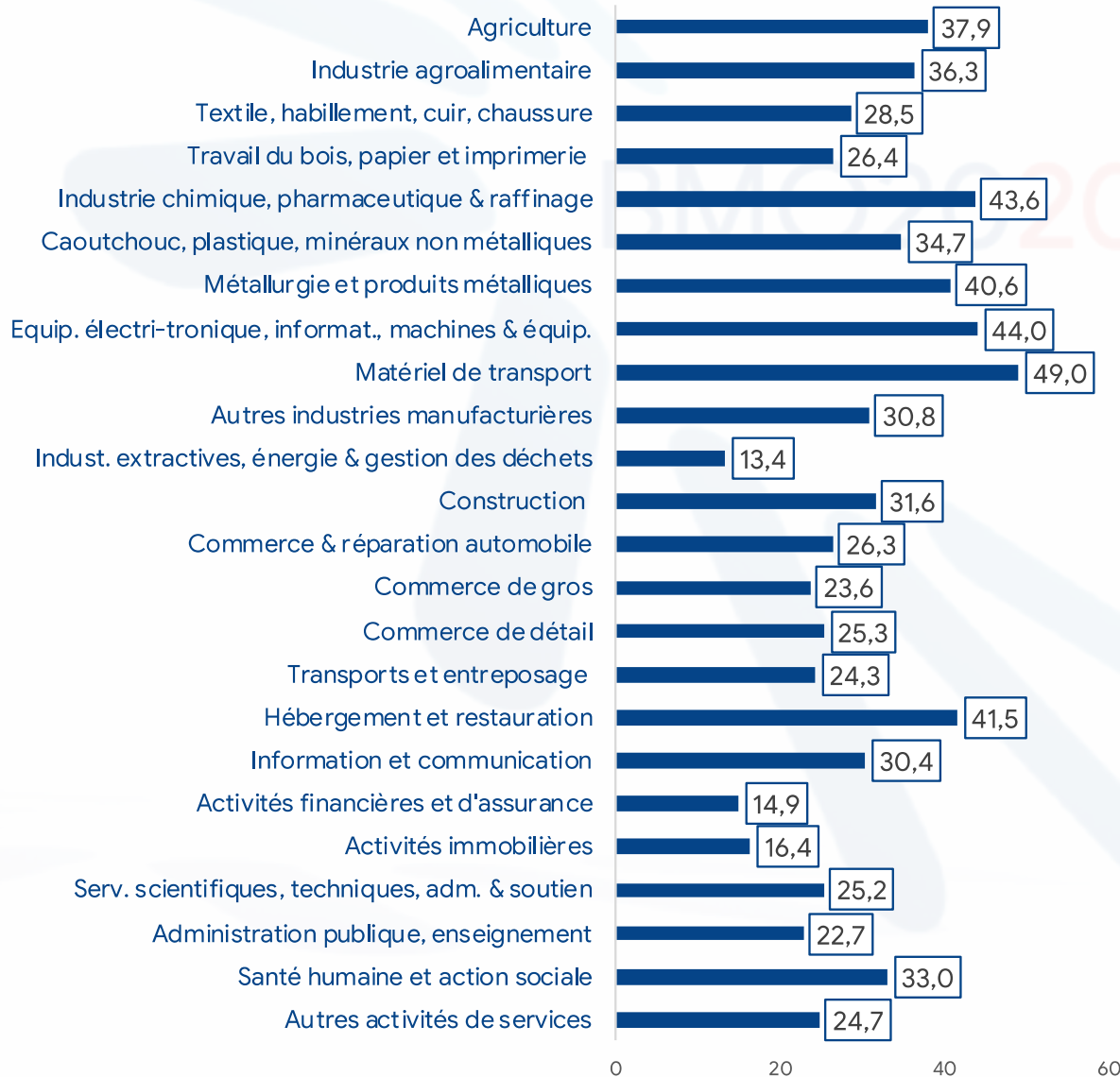
par tranche de **taille** d'établissement et **secteur** d'activité agrégé

- ✓ Les grands établissements ont une plus forte tendance à recruter cette année, passant à 89% de recruteurs pour les établissements de plus de 200 salariés, et 83% pour les établissements de la tranche inférieure.
- ✓ Le secteur de la construction est en hausse cette année, et atteint un taux de 32% de recruteurs. Enfin le secteur de l'agriculture, augmente également sa tendance avec 38% des établissements déclarant des recrutements.



Proportion d'établissements déclarant des projets de recrutement

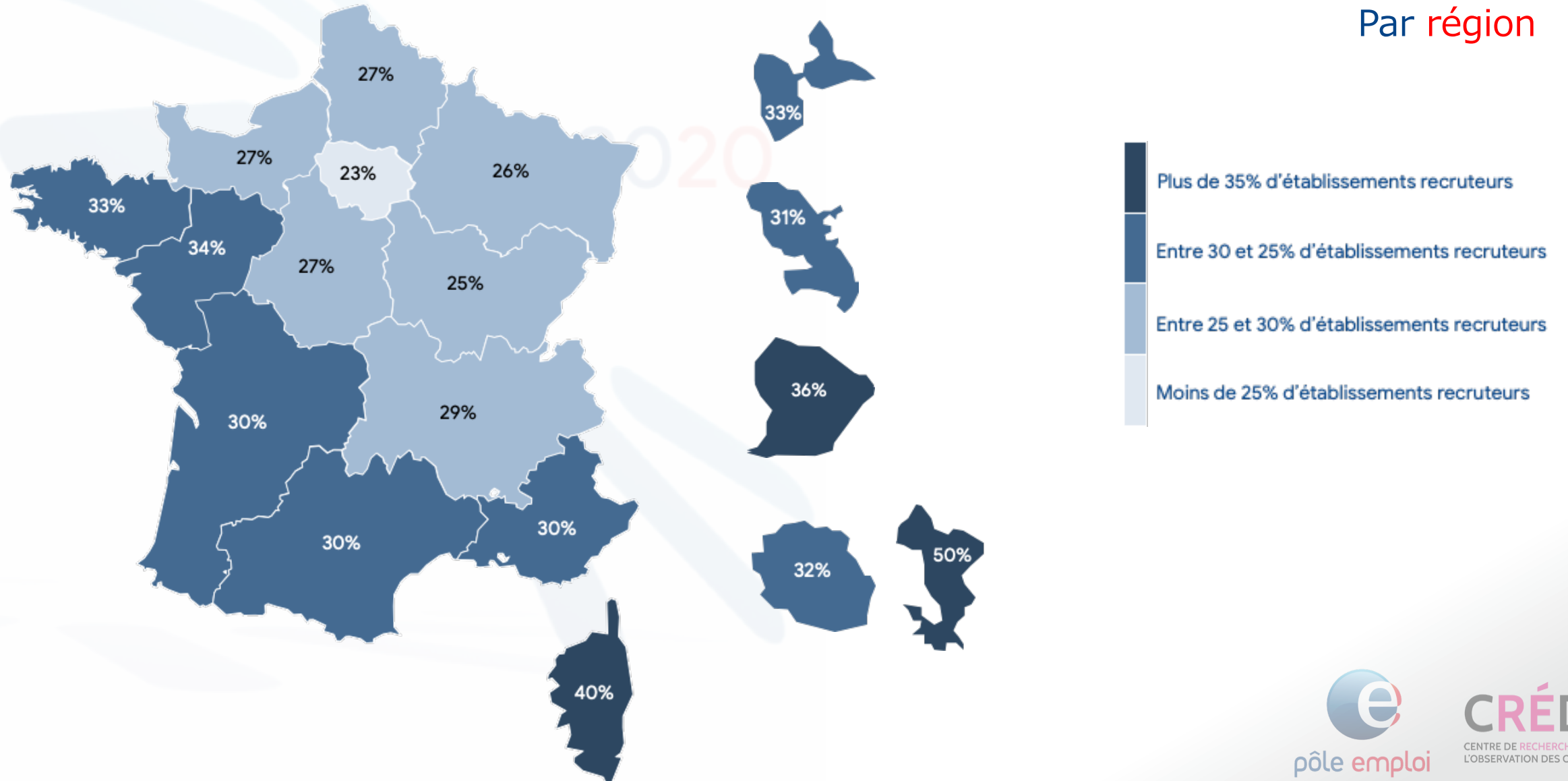
par secteur d'activité détaillé



- ✓ Au sein des services, l'hôtellerie-restauration se détache nettement (41,5% des établissements se déclarent recruteurs), suivie par le secteur sanitaire et social (33%) et les activités informatiques, de communication (30,4%) ; ces secteurs sont davantage recruteurs en 2020 qu'en 2019.
- ✓ Parmi les activités industrielles les tendances sont similaires à l'an passé, la fabrication de matériel de transport (49%), la fabrication d'équipements électriques-électroniques et mécaniques (44%), la filière chimie-pharmacie (43,6% de recruteurs), sont les plus enclins à embaucher en 2020.
- ✓ Les industries extractives-énergie-déchets (13,4%), les activités financières et d'assurance (14,9%) et l'immobilier (16,4%) connaissent les plus faibles taux d'établissements recruteurs.

Proportion d'établissements déclarant des projets de recrutement

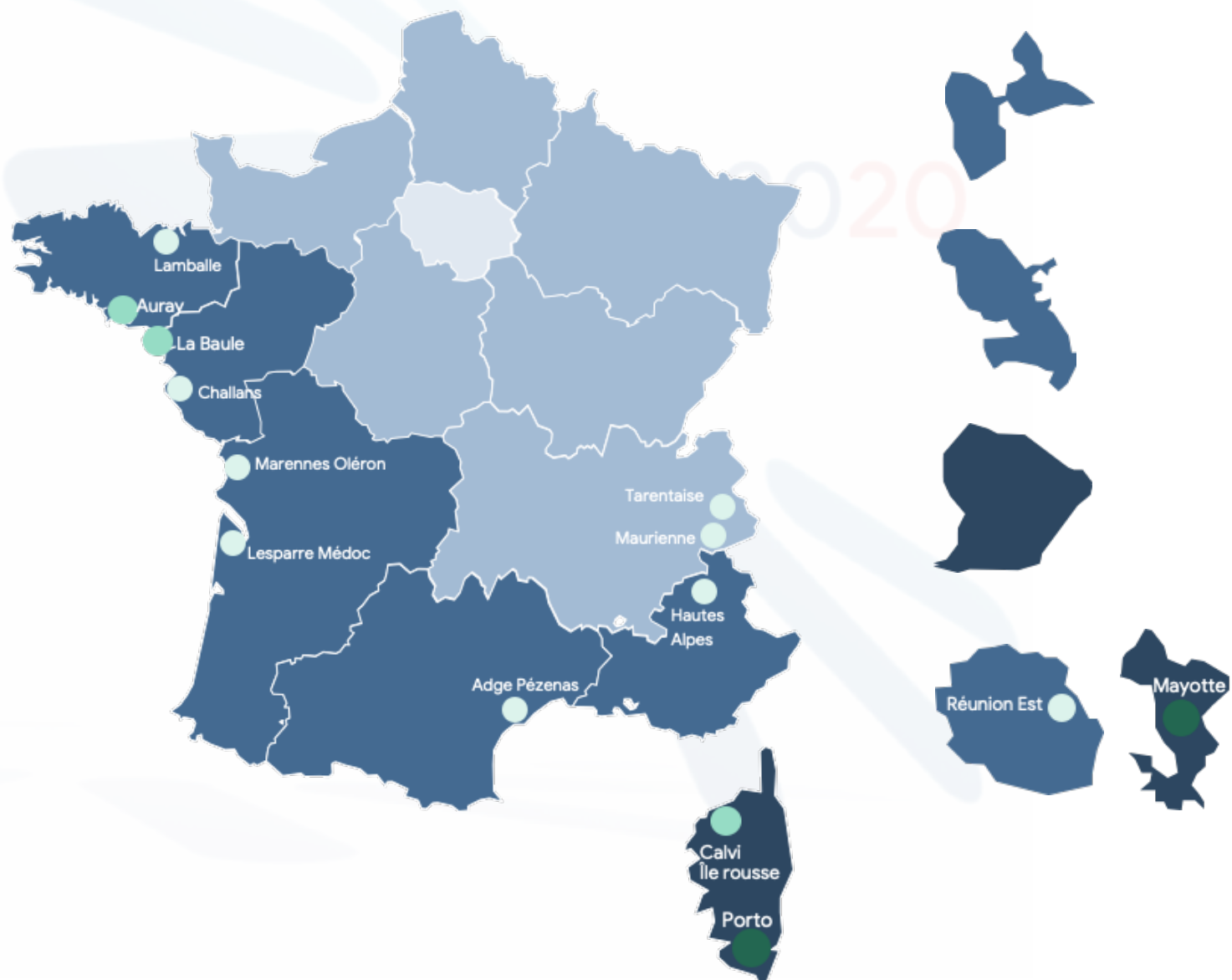
Par région



Proportion d'établissements déclarant des projets de recrutement

(Les bassins avec un taux d'établissements recruteurs supérieur à 40%)

- ✓ Ces 14 bassins (pour un total de 405 bassins en France) ont le taux d'établissements recruteurs le plus élevé (> 40%)

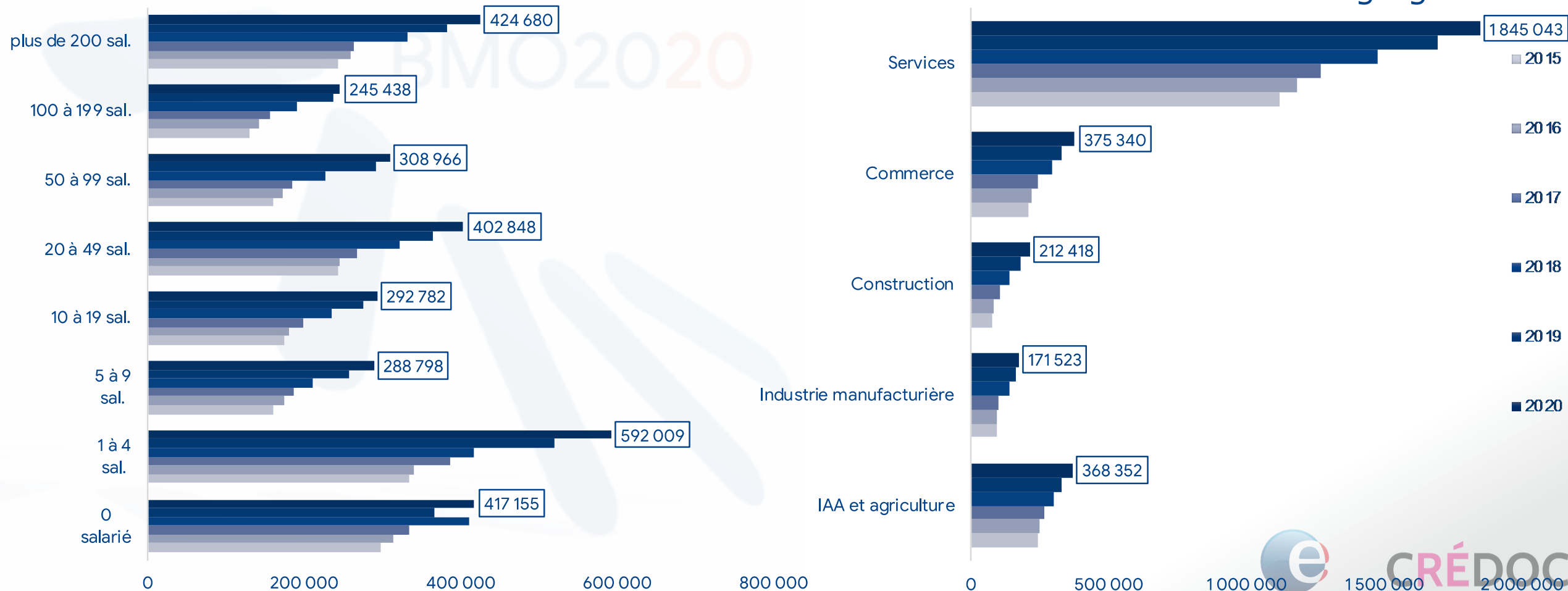


- Plus de 50% d'établissements recruteurs
- Entre 45 et 50% d'établissements recruteurs
- Entre 40 et 45% d'établissements recruteurs

II - Les projets de recrutement par type d'établissements et par région

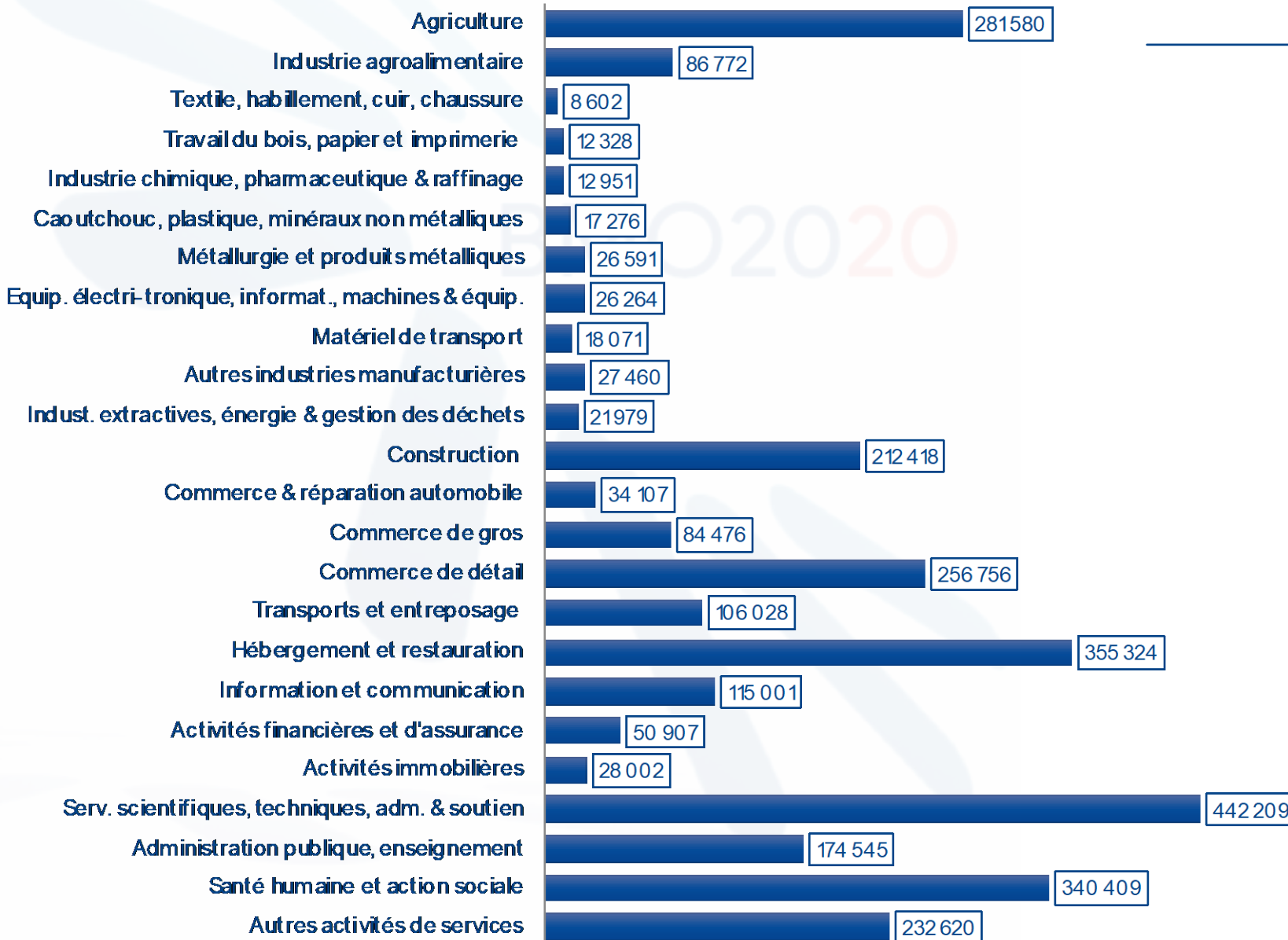
Nombre de projets de recrutement

par tranche de **taille** d'établissement et **secteur** d'activité agrégé



Nombre de projets de recrutement

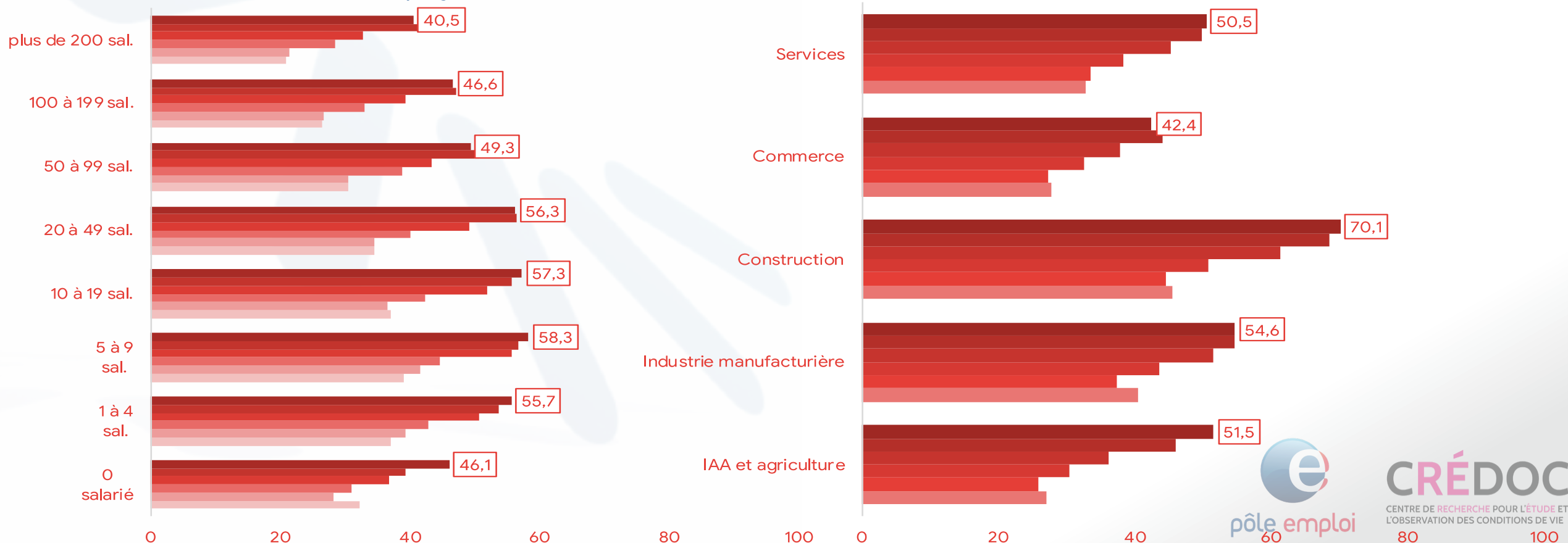
par secteur d'activité détaillé



Proportion de projets de recrutement jugés difficiles

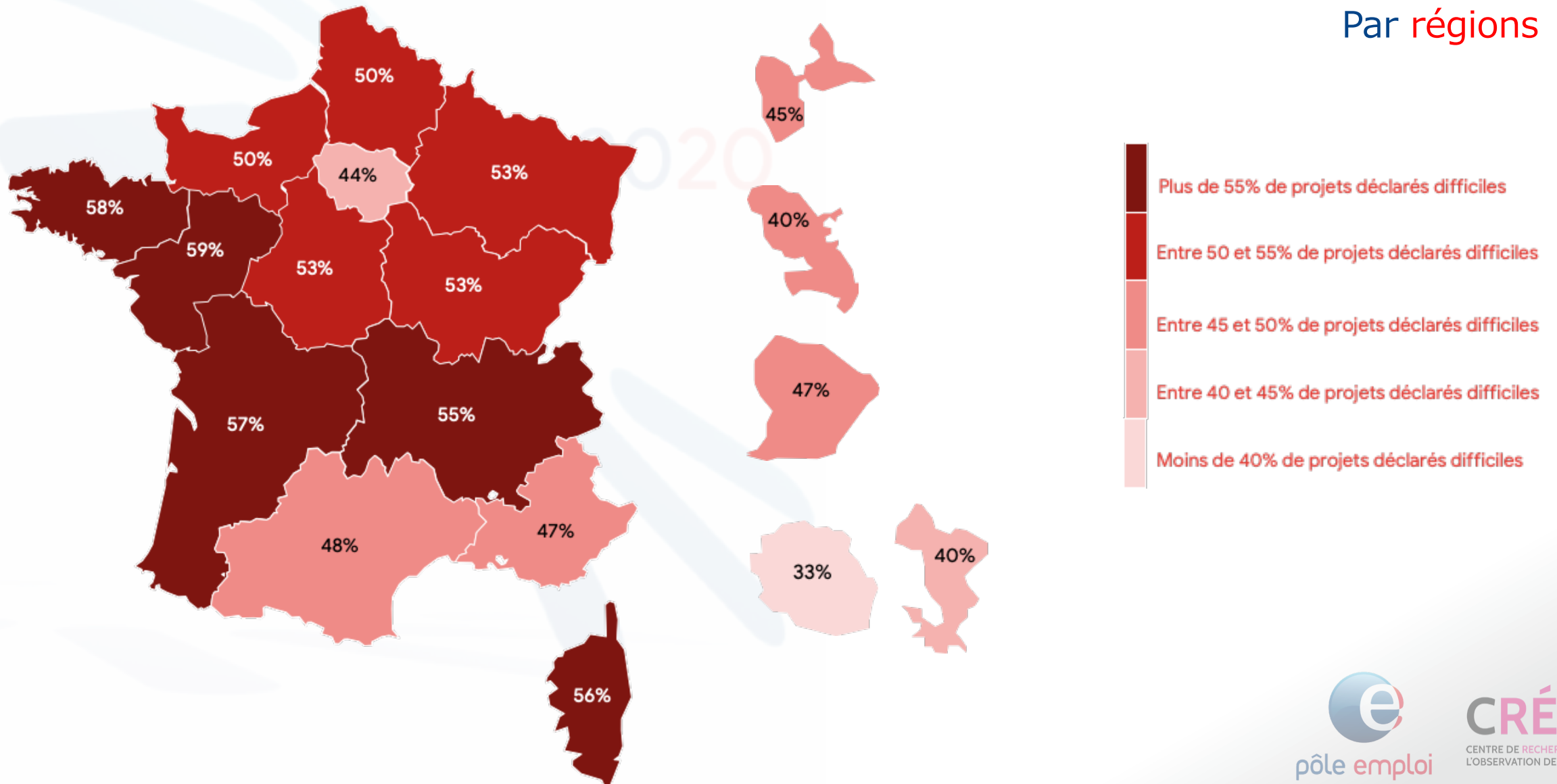
par tranche de **taille** d'établissement et **secteur** d'activité agrégé

- ✓ Les établissements estimant le plus des difficultés dans la réalisation de leur projets de recrutement sont ceux des tranches de tailles moyennes ; entre 1 et 50 salariés, plus de 55% des projets sont déclarés difficiles.
- ✓ Le secteur le plus touché par les difficultés de recrutement est la construction avec un taux de 70%. Suivi par l'industrie manufacturière avec 55% de projets déclarés difficiles.



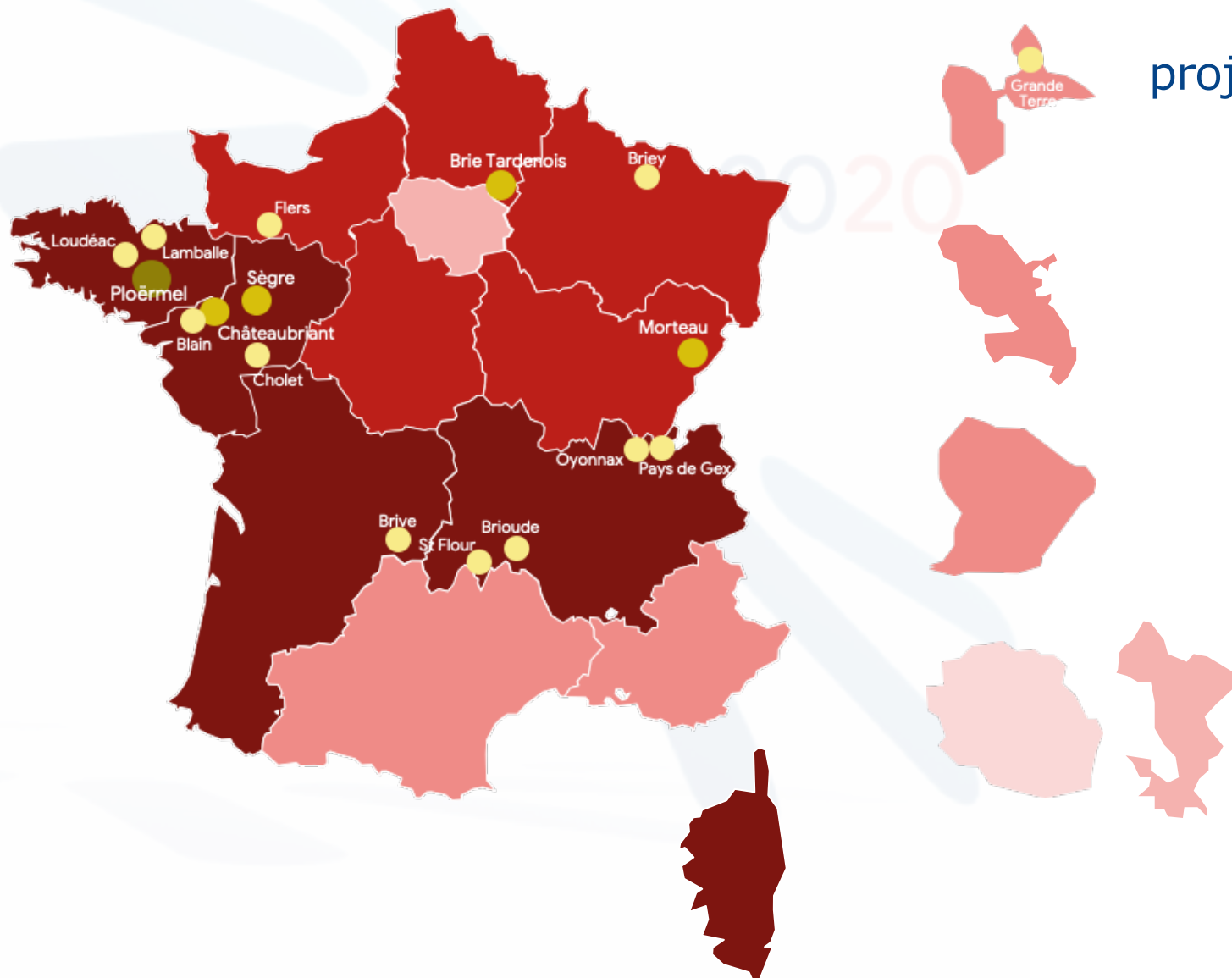
Proportion de projets de recrutement jugés difficiles

Par régions



Proportion de projets de recrutement jugés **difficiles**

(Les **bassins** avec un taux de projets déclarés difficiles supérieur à 65%)



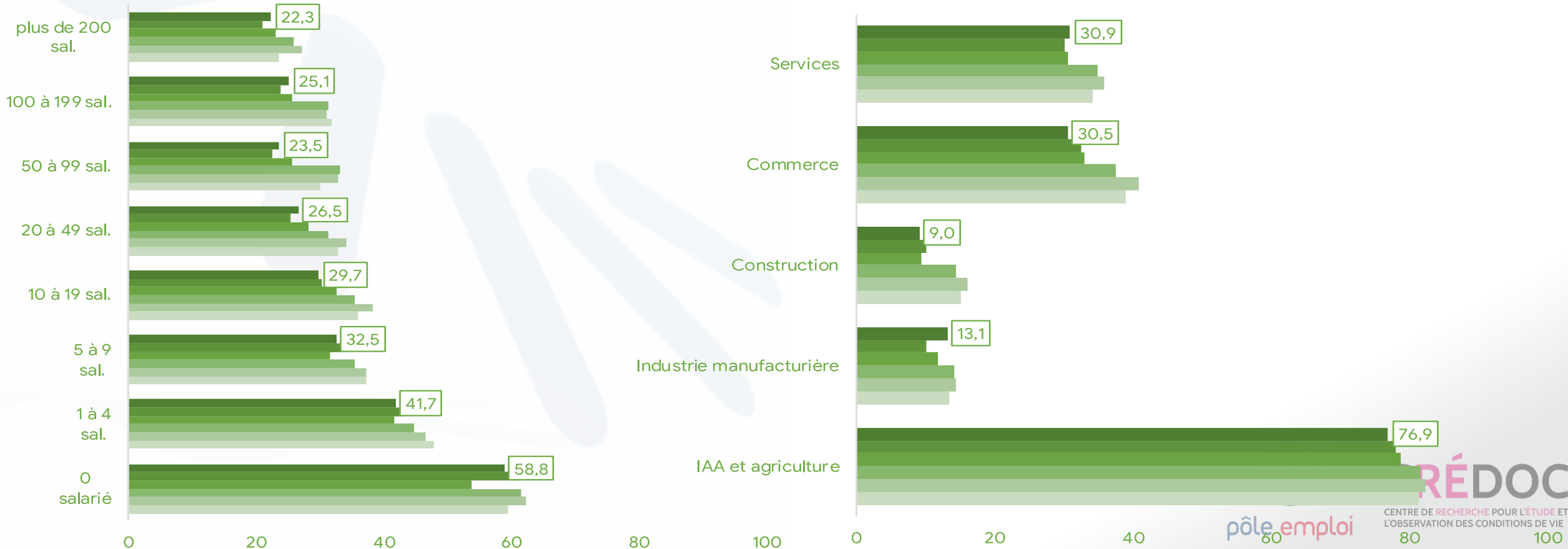
- ✓ Ces 17 bassins (pour un total de 405 bassins en France) ont le taux de projets de recrutement jugés difficiles le plus élevé.

- Plus de 76% de projets déclarés difficiles
- Entre 70 et 75% de projets déclarés difficiles
- Entre 65 et 70% de projets déclarés difficiles

Proportion de projets de recrutement principalement liés à une **activité saisonnière**

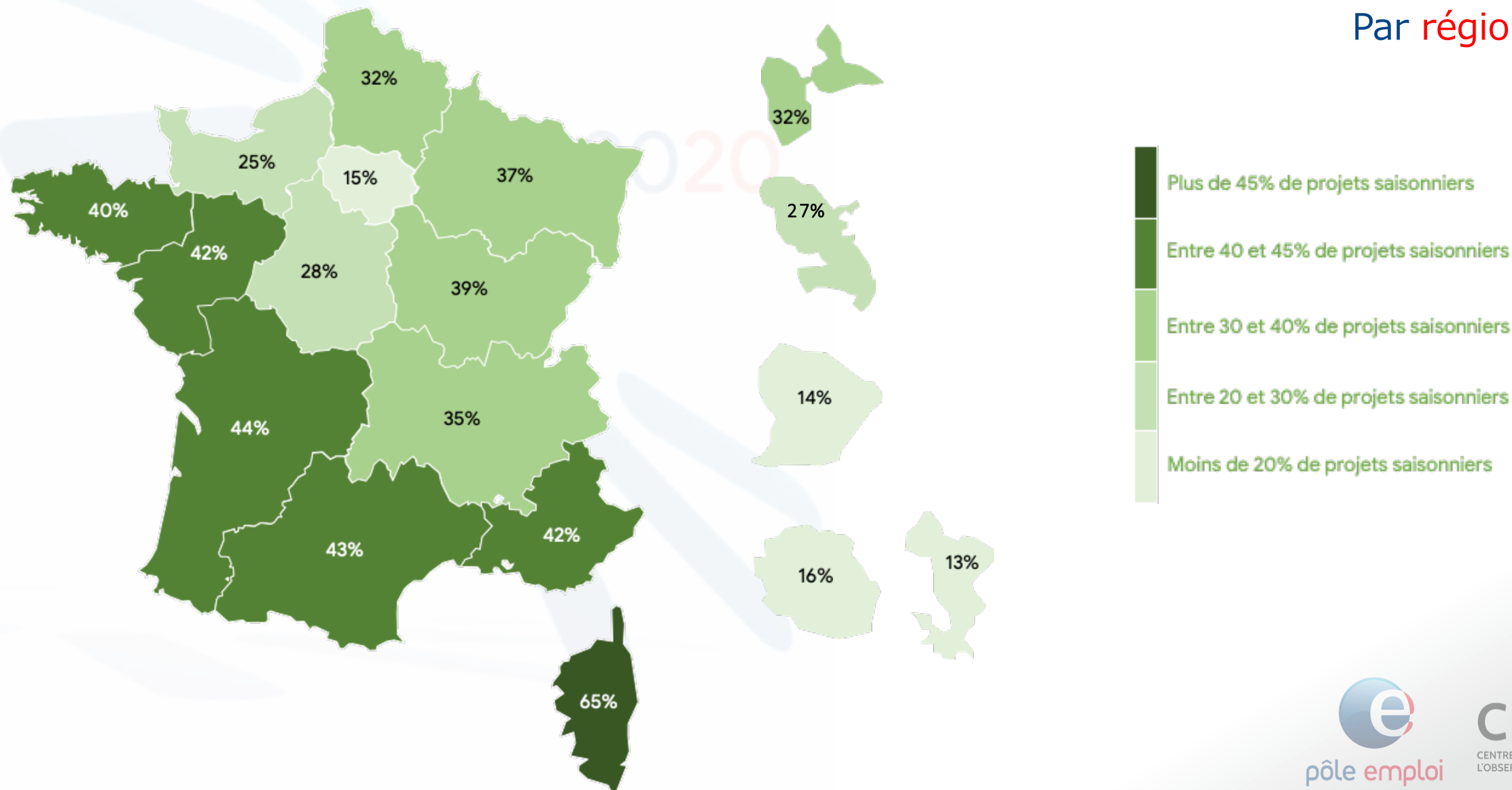
par tranche de **taille** d'établissement et **secteur** d'activité agrégé

- ✓ Les établissements de petites tailles (entre 0 et 4 salariés), ont le plus recours aux contrats saisonniers.
- ✓ Le secteur de l'agriculture est toujours le plus présent sur le marché du travail saisonnier avec un taux de 77% des projets d'embauche pour des contrats saisonniers. Les secteurs des services et du commerce ont 31% de leur projets de recrutement concernés par des contrats saisonniers. Ces taux sont similaires à l'année 2019.



Proportion de projets de recrutement principalement liés à une **activité saisonnière**

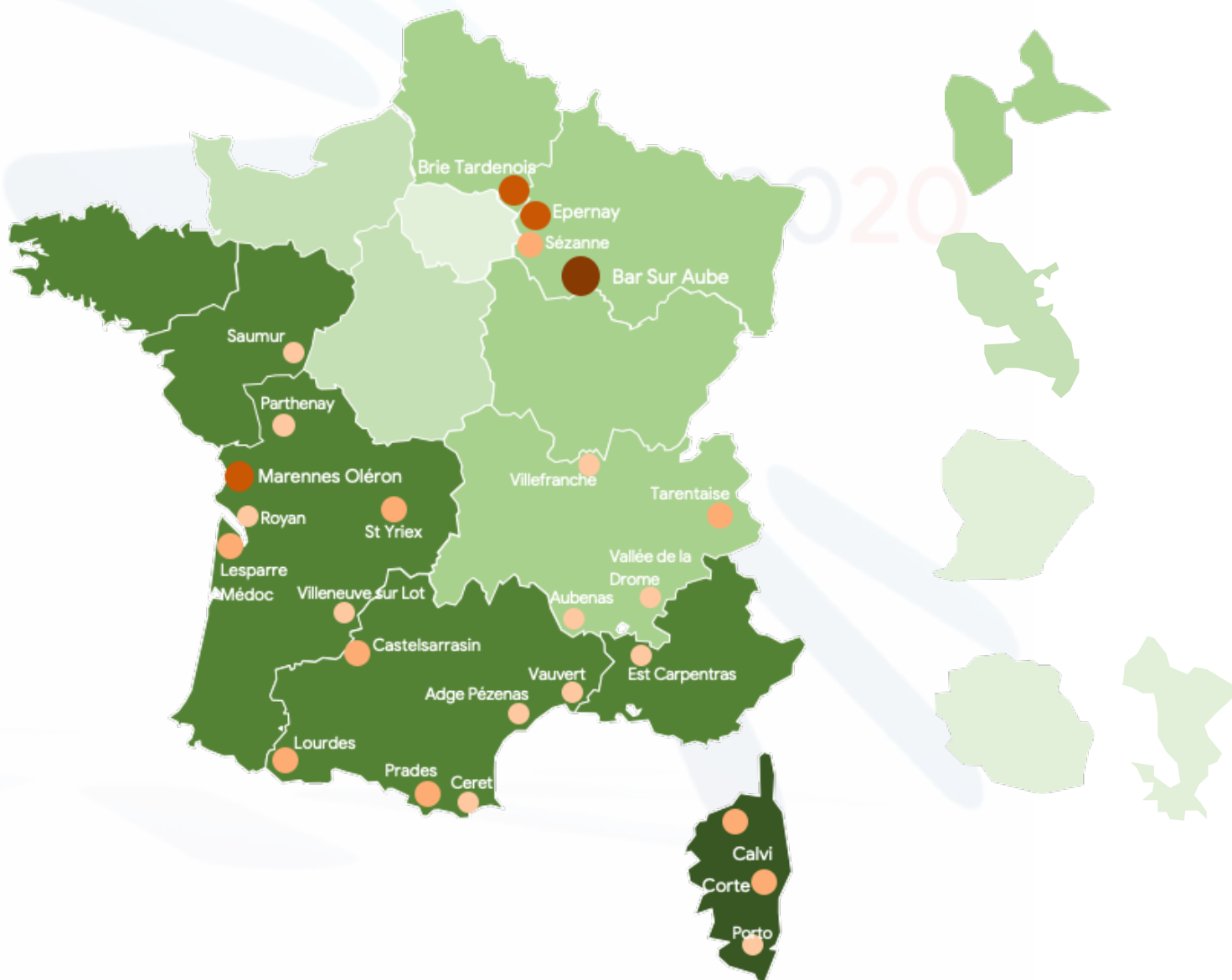
Par régions



Proportion de projets de recrutement principalement liés à une **activité saisonnière**

(Les **bassins** avec un taux de projets saisonniers supérieur à 70%)

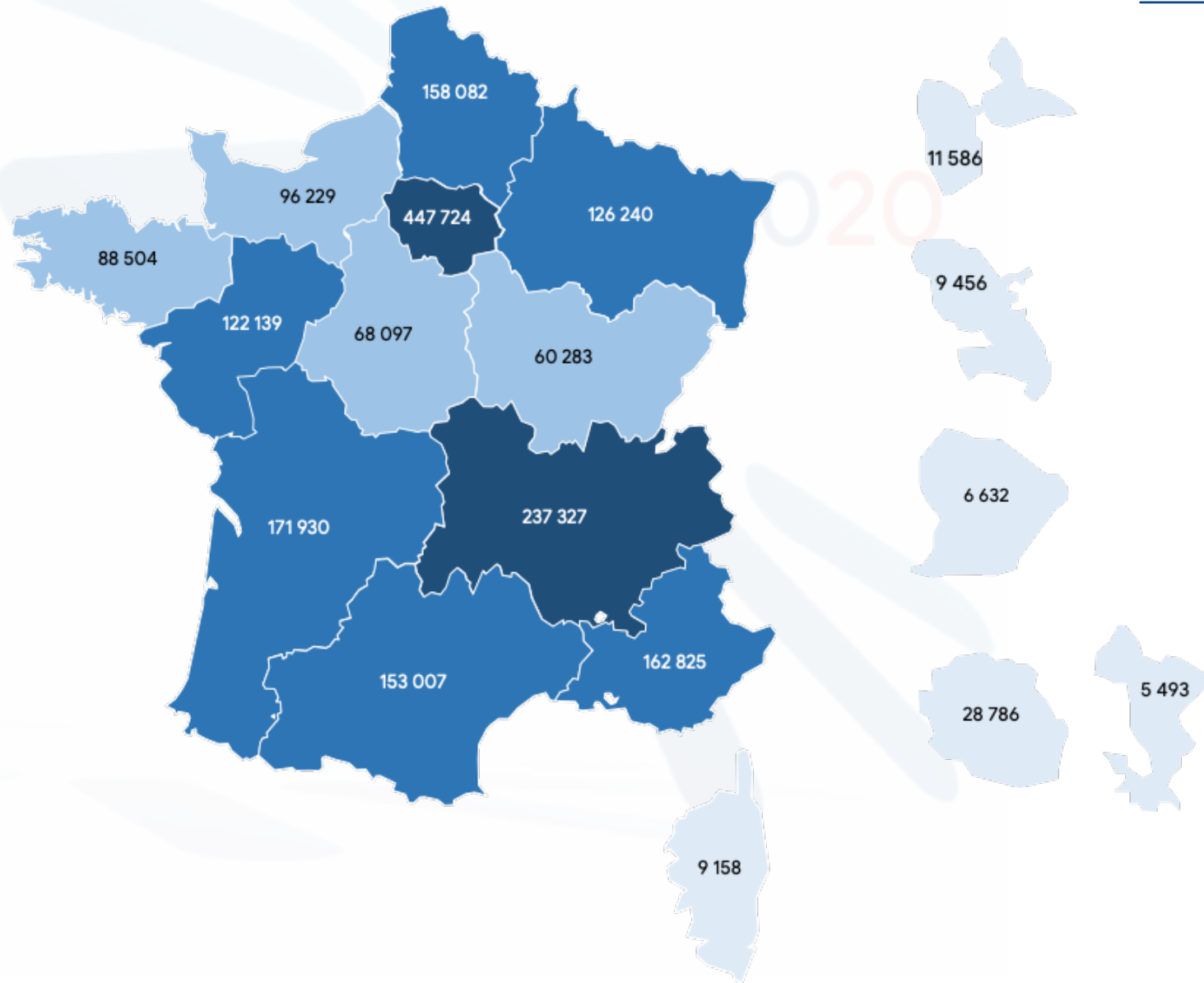
- ✓ Ces 25 bassins (pour un total de 405 bassins en France) ont le taux de projets de recrutement saisonniers le plus élevé.



- Plus de 85% de projets saisonniers
- Entre 80 et 85% de projets saisonniers
- Entre 75 et 80% de projets saisonniers
- Entre 70 et 75% de projets saisonniers

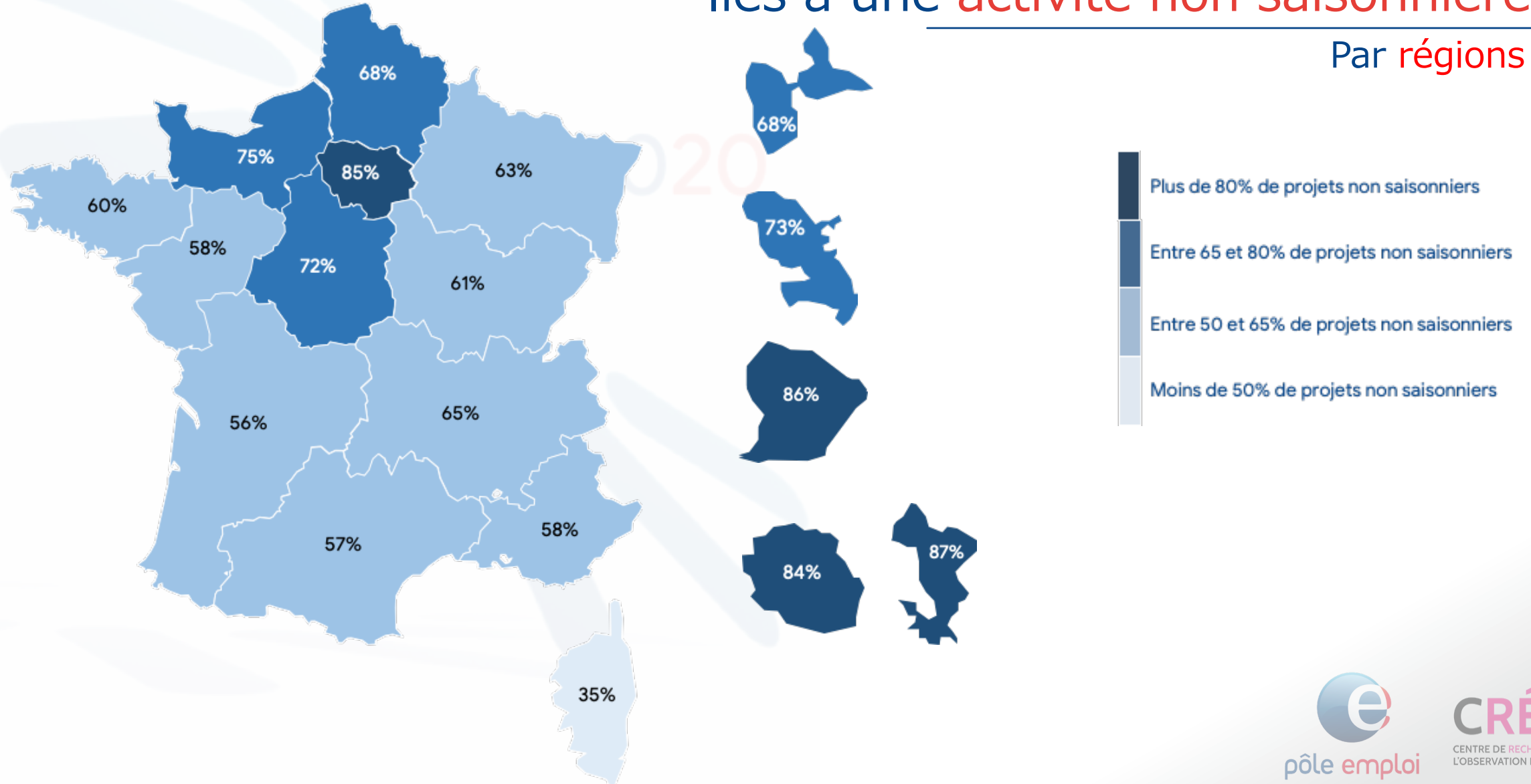
Les projets de recrutement liés à une activité non saisonnière

Par régions



Proportions de projets de recrutement liés à une activité non saisonnière

Par régions



III - Les métiers faisant l'objet de projets de recrutement

BMO2020

Les métiers rassemblant le plus grand nombre de projets de recrutement

	Projets de recrutement permanents	Projets de recrutement saisonniers	Ens. des projets pour 2020
Viticulteurs, arboriculteurs salariés, cueilleurs	6 667	151 183	157 850
Agents d'entretien de locaux (y compris ATSEM)	94 185	29 839	124 024
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	42 005	74 148	116 152
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	62 787	38 870	101 657
Professionnels de l'animation socioculturelle	29 422	64 757	94 179
Aides à domicile et aides ménagères	71 621	14 674	86 296
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	16 430	68 056	84 486
Aides-soignants (médico-psycho., auxil. puériculture...)	65 591	16 270	81 861
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	46 371	35 355	81 726
Employés de libre-service	52 050	27 093	79 143
Artistes (musique, danse, spectacles, y.c. professeurs)	34 100	35 436	69 536
Cuisiniers	28 505	32 882	61 387
Employés de l'hôtellerie	15 629	36 510	52 139
Ingénieurs, cadres études & R&D informatique	51 578	397	51 975
Vendeurs habillement, articles luxe, sport, loisirs, culture	24 941	18 367	43 309

- ✓ Les métiers de l'agriculture affichent le plus grand nombre de projets de recrutement, mais également une très forte proportions aux contrats saisonniers.
- ✓ Les métiers des services sont les plus recherchés actuellement : Agents d'entretiens, serveurs, aides à domicile, et aides soignants.

Les métiers rassemblant le plus grand nombre de projets de recrutement jugés difficiles

	Nombre de projets jugés difficiles	Ensemble des projets de recrutement	% de projets jugés difficiles
Viticulteurs, arboriculteurs salariés, cueilleurs	73 035	157 850	46%
Aides à domicile et aides ménagères	68 637	86 296	80%
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	60 843	116 152	52%
Agents d'entretien de locaux (y compris ATSEM)	54 186	124 024	44%
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	50 998	101 657	50%
Aides-soignants (médico-psycho., auxil. puériculture...)	50 630	81 861	62%
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	46 865	84 486	55%
Professionnels de l'animation socioculturelle	41 725	94 179	44%
Cuisiniers	38 271	61 387	62%
Ingénieurs, cadres études & R&D informatique	35 556	51 975	68%
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	30 541	81 726	37%
Employés de l'hôtellerie	27 909	52 139	54%
Conducteurs routiers et grands routiers	26 071	35 856	73%
Employés de maison et personnels de ménage	22 292	34 122	65%
Employés de libre-service	21 191	79 143	27%

- ✓ Les métiers du service à la personne comme les aides à domicile et les employés de maison, sont ceux qui présentent le plus de difficultés.
- ✓ Les autres métiers du service présente également des difficultés, serveurs, aides soignants, hôtellerie.
- ✓ Enfin les ingénieurs et cadres d'études en informatique sont encore un métier en proie à des difficultés de recrutement, bien que ces dernières diminues légèrement cette année.

Les 10 métiers...

...où sont signalées
les plus fortes difficultés de
recrutement

	Effectifs à recruter (1)	% de projets difficiles
Aides à domicile et aides ménagères	86 296	80%
Conducteurs routiers et grands routiers	35 856	73%
Ingénieurs, cadres études & R&D informatique	51 975	68%
Employés de maison et personnels de ménage	34 122	65%
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	30 300	63%
Cuisiniers	61 387	62%
Aides-soignants (médico-psycho., auxil. puériculture...)	81 861	62%
Ouvriers non qualifiés des industries agroalimentaires	34 174	56%
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	84 486	55%
Attachés commerciaux	33 187	54%

...où sont signalées
les plus faibles difficultés de
recrutement

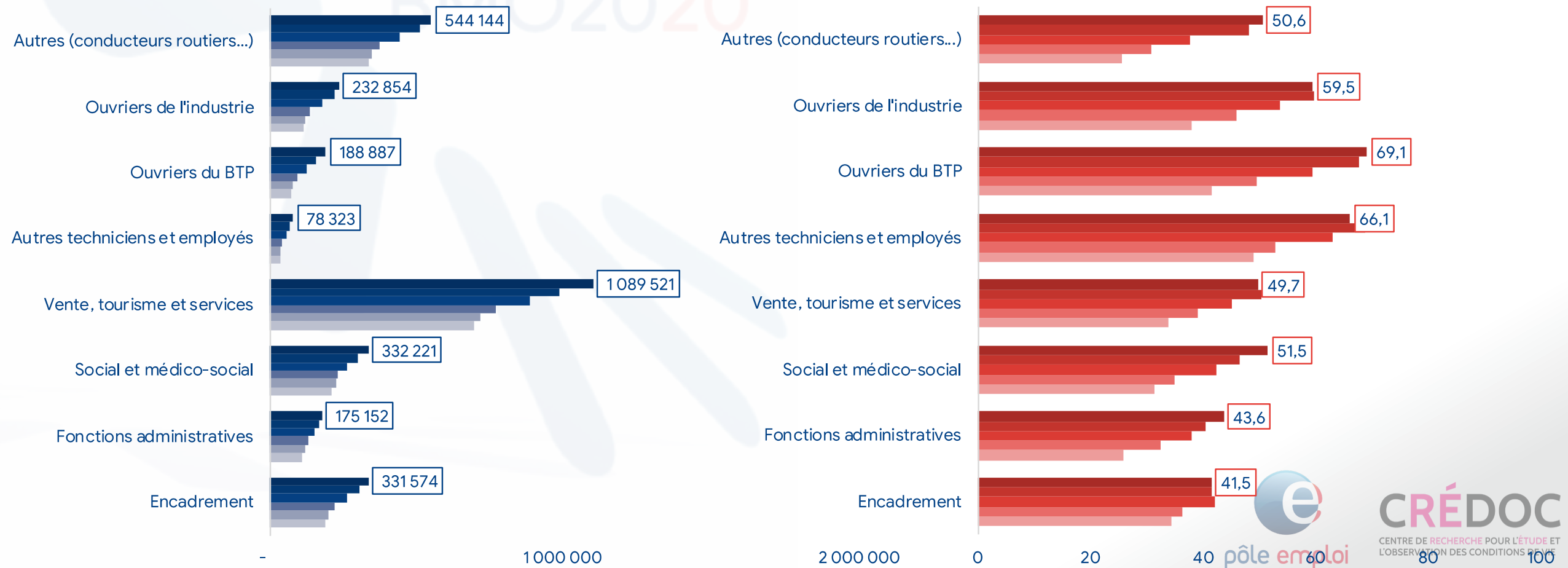
	Effectifs à recruter (1)	% de projets difficiles
Artistes (en musique, danse, spectacles, y.c. professeurs)	69 536	7%
Professionnels des spectacles	30 291	14%
Caissiers (y compris pompistes...)	36 311	23%
Employés de libre-service	79 143	27%
Agents administratifs divers (saisie, assistanat RH...)	32 407	29%
Vendeurs en habillement, articles de luxe, sport, loisirs...	43 309	29%
Secrétaires bureautiques et assimilés	37 644	35%
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	81 726	37%
Agents d'accueil et d'information, standardistes	33 492	40%
Jardiniers salariés, paysagistes	34 826	42%

(1) Sont uniquement retenus les métiers représentant plus de 1% du nombre total de recrutements en 2020

Nombre de projets de recrutement et proportion de cas jugés difficiles

par grande famille de métiers

- ✓ Les ouvriers de l'industrie et du BTP, ainsi que les autres techniciens et employés, sont les métiers où les difficultés à l'embauche sont les plus fortes.



Les 15 métiers qui enregistrent les plus fortes variations à la hausse en nombre de projets de recrutement

	2019	2020	Var. abs. 2020/2019
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	97 919	116 152	18 233
Viticulteurs, arboriculteurs salariés, cueilleurs	141 381	157 850	16 469
Cuisiniers	49 803	61 387	11 584
Agents d'entretien de locaux (y compris ATSEM)	112 793	124 024	11 230
Aides-soignants (médico-psycho., auxil. puériculture...)	71 618	81 861	10 243
Aides à domicile et aides ménagères	76 370	86 296	9 926
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	71 828	81 726	9 898
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	74 955	84 486	9 531
Employés de libre-service	70 000	79 143	9 143
Vendeurs habillement, articles luxe, sport, loisirs, culture	34 965	43 309	8 344
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	93 932	101 657	7 725
Employés de l'hôtellerie	45 754	52 139	6 386
Infirmiers, cadres infirmiers et puéricultrices	31 620	37 435	5 815
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment (peintres...)	24 632	30 300	5 668
Professionnels de l'animation socioculturelle	88 767	94 179	5 412

Les 15 métiers qui enregistrent les plus fortes variations à la baisse en nombre de projets de recrutement

	2019	2020	Var. abs. 2020/2019
Conducteurs routiers et grands routiers	42 861	35 856	-7 006
Conducteurs de véhicules légers (taxis, ambulances...)	16 191	14 437	-1 755
Conducteurs et livreurs sur courte distance	27 887	26 205	-1 682
Conducteurs de transport en commun sur route	15 994	14 383	-1 611
Monteurs, ajusteurs, contrôleurs, autres ouvriers qualif. en mécanique	6 768	6 059	-709
Techniciens d'études et développ. Informatique	14 581	13 879	-703
Ouvriers non qualifiés des industries chimiques et plastiques	8 957	8 330	-627
Concierges, gardiens d'immeubles	1 804	1 183	-621
Professeurs du supérieur	2 533	1 997	-536
Techniciens des services comptables et financiers	5 591	5 136	-456
Ingénieurs et cadres d'administration, maintenance informatique	3 050	2 598	-452
Ouvriers qualif. métallurgie, verre, céramique, matériaux construction, énergie	2 236	1 821	-415
Professions intermédiaires commerciales (acheteurs)	1 882	1 512	-370
Conducteurs sur rails et d'engins de traction (y.c. remontées méca.)	4 034	3 673	-361
Agents d'exploitation des transports (personnels sédentaires)	3 007	2 714	-293

Annexe 1 - Les projets de recrutement par métiers

BMO2020

	Nb de projets de recrutements	Nb de projets de recrut. difficiles	% de projets difficiles	Nb de projets de recrut. saisonniers	% de projets saisonniers
Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)	15 705	7 192	45,8%	385	2,4%
Juristes en entreprise	2 971	1 413	47,6%	105	3,5%
Cadres des ressources humaines et du recrutement	6 421	2 398	37,3%	259	4,0%
Cadres dirigeants des grandes entreprises	615	306	49,8%	24	3,8%
Professionnels du droit (avocats, notaires, géomètres-experts, huissiers de justice...)	1 777	1 099	61,8%	114	6,4%
Ingénieurs et cadres d'étude, R&D (industrie)	17 849	10 753	60,2%	265	1,5%
Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur)	3 035	1 129	37,2%	157	5,2%
Ingénieurs, cadres études & R&D informatique, responsables informatiques	51 975	35 556	68,4%	397	0,8%
Ingénieurs et cadres d'administration, maintenance en informatique	2 598	1 724	66,4%	11	0,4%
Ingénieurs et cadres des télécommunications	2 664	1 437	53,9%	5	0,2%
Ingénieurs et cadres de la fabrication et de la production	7 976	3 884	48,7%	148	1,9%
Cadres techniques de la maintenance et de l'environnement	3 034	1 537	50,7%	139	4,6%
Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité	6 103	3 177	52,1%	159	2,6%
Architectes	2 832	1 391	49,1%	214	7,5%
Ingénieurs du BTP, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)	9 492	6 484	68,3%	193	2,0%
Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique	10 937	4 655	42,6%	243	2,2%
Ingénieurs et cadres technico-commerciaux	15 093	7 650	50,7%	144	1,0%
Cadres des magasins de vente du commerce de détail	2 603	617	23,7%	294	11,3%
Agents immobiliers, syndics	10 896	6 816	62,6%	368	3,4%
Cadres de la banque	2 739	1 243	45,4%	21	0,8%
Cadres des assurances	3 019	935	31,0%	20	0,7%
Cadres des transports	503	289	57,4%	39	7,7%
Personnels navigants de l'aviation (techniques et commerciaux)	518	274	52,9%	250	48,3%

	Nb de projets de recrutements	Nb de projets de recrut. difficiles	% de projets difficiles	Nb de projets de recrut. saisonniers	% de projets saisonniers
Ingénieurs et cadres logistique, planning et ordonnancement	1 576	840	53,3%	73	4,7%
Assistants de communication	5 662	1 726	30,5%	1 181	20,9%
Interprètes, traducteurs	656	411	62,7%	165	25,1%
Cadres de la communication	2 038	799	39,2%	162	7,9%
Cadres et techniciens de la documentation	1 116	416	37,3%	199	17,9%
Journalistes et cadres de l'édition	2 107	892	42,3%	527	25,0%
Professionnels des spectacles	30 291	4 100	13,5%	14 454	47,7%
Photographes	1 136	655	57,7%	812	71,5%
Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs, créateurs supports...	7 611	2 661	35,0%	1 948	25,6%
Artistes (en musique, danse, spectacles, y.c. professeurs d'art)	69 536	5 097	7,3%	35 436	51,0%
Écrivains	165	79	47,9%	18	10,8%
Artistes plasticiens	398	118	29,8%	263	66,0%
Médecins	7 799	5 754	73,8%	423	5,4%
Dentistes	1 124	865	77,0%	38	3,4%
Vétérinaires	2 102	1 616	76,8%	253	12,0%
Pharmaciens	4 215	3 120	74,0%	1 089	25,8%
Professeurs des écoles	854	390	45,7%	139	16,3%
Professeurs du secondaire	6 534	3 760	57,5%	1 977	30,3%
Directeurs d'établissement scolaire et inspecteurs	62	45	71,8%	0	0,0%
Professeurs du supérieur	1 997	550	27,5%	210	10,5%
Cadres hôtellerie et restauration (y.c. étab. de restauration collective)	3 238	1 660	51,3%	1 085	33,5%
Ensemble « Fonctions d'encadrement »	331 574	137 512	41%	64 406	19%

	Nb de projets de recrutements	Nb de projets de recrut. difficiles	% de projets difficiles	Nb de projets de recrut. saisonniers	% de projets saisonniers
Techniciens sces administratifs, juridiques, du personnel (y.c. clerks)	3 413	1 418	41,5%	186	5,4%
Techniciens des services comptables et financiers	5 136	3 281	63,9%	172	3,3%
Secrétaires de direction	4 909	1 660	33,8%	264	5,4%
Secrétaires bureautiques et assimilés (y.c. secrétaires médicales)	37 644	13 164	35,0%	4 344	11,5%
Employés de la comptabilité	19 507	9 832	50,4%	1 259	6,5%
Employés et opérateurs en informatique	12 171	7 345	60,4%	455	3,7%
Agents d'accueil et d'information, standardistes	33 492	13 236	39,5%	12 782	38,2%
Agents administratifs divers (saisie, assistanat RH, enquêtes...)	32 407	9 387	29,0%	5 679	17,5%
Techniciens d'études et développ. informatique (y.c. webmasters, programmeurs...)	13 879	9 174	66,1%	350	2,5%
Techniciens production et exploitation de systèmes d'information (y.c. maintenance)	12 595	7 901	62,7%	368	2,9%
Ensemble « Fonctions administratives »	175 152	76 398	44%	25 860	15%

	Nb de projets de recrutements	Nb de projets de recrut. difficiles	% de projets difficiles	Nb de projets de recrut. saisonniers	% de projets saisonniers
Exploitants d'équipements sportifs et culturels	60	51	85,4%	35	57,6%
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	94 179	41 725	44,3%	64 757	68,8%
Sportifs et animateurs sportifs (encadrants)	26 751	13 001	48,6%	16 232	60,7%
Formateurs (y compris moniteurs d'auto-école)	17 259	9 045	52,4%	3 911	22,7%
Professionnels action sociale (assistants sociaux, conseillers éco. sociale familiale)	8 632	4 109	47,6%	1 091	12,6%
Professionnels de l'orientation	2 721	1 130	41,5%	303	11,1%
Educateurs spécialisés (y compris EJE)	23 642	10 748	45,5%	3 450	14,6%
Surveillants d'établissements scolaires (y.c. AVS et aides éducateurs)	15 520	4 550	29,3%	1 762	11,4%
Techniciens médicaux et préparateurs	7 802	5 618	72,0%	1 329	17,0%
Spécialistes de l'appareillage médical	5 646	4 652	82,4%	293	5,2%
Autres professionnels paramédicaux (masseurs-kinésithérapeutes, diététiciens...)	8 124	6 352	78,2%	819	10,1%
Psychologues, psychothérapeutes	2 295	895	39,0%	126	5,5%
Aides-soignants (médico-psycho., auxil. puériculture, assistants médicaux...)	81 861	50 630	61,8%	16 270	19,9%
Infirmiers, cadres infirmiers et puéricultrices	37 435	18 324	48,9%	7 038	18,8%
Sages-femmes	294	188	63,8%	40	13,6%
Ensemble « Fonctions sociales et médico-sociales »	332 221	171 018	51%	117 455	35%

	Nb de projets de recrutements	Nb de projets de recrut. difficiles	% de projets difficiles	Nb de projets de recrut. saisonniers	% de projets saisonniers
Maîtrise des magasins, marchandiseurs	3 902	1 146	29,4%	429	11,0%
Professions intermédiaires commerciales (acheteurs non cadres)	1 512	753	49,8%	69	4,6%
Attachés commerciaux (techniciens commerciaux en entreprise)	33 187	17 922	54,0%	1 107	3,3%
Représentants auprès des particuliers (y.c. agents immobiliers non cadres)	8 295	5 331	64,3%	306	3,7%
Vendeurs en produits alimentaires	32 466	15 434	47,5%	15 754	48,5%
Vendeurs en habillement, accessoires et articles de luxe, sport, loisirs et culture	43 309	12 564	29,0%	18 367	42,4%
Vendeurs en ameublement, équipement du foyer, bricolage	12 961	4 326	33,4%	3 378	26,1%
Vendeurs en gros de matériel et équipements	2 001	923	46,1%	225	11,3%
Vendeurs généralistes	13 478	5 189	38,5%	6 035	44,8%
Télévendeurs	14 477	7 589	52,4%	2 307	15,9%
Employés de libre-service	79 143	21 191	26,8%	27 093	34,2%
Caissiers (y compris pompistes...)	36 311	8 463	23,3%	15 884	43,7%
Employés de l'hôtellerie	52 139	27 909	53,5%	36 510	70,0%
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	116 152	60 843	52,4%	74 148	63,8%
Maîtres d'hôtel, sommeliers	3 607	2 102	58,3%	1 402	38,9%
Maîtrise de l'hôtellerie, management du personnel d'étage	2 393	1 042	43,5%	1 266	52,9%
Apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation (hors IAA)	14 259	8 634	60,6%	2 733	19,2%
Bouchers	4 831	3 525	73,0%	874	18,1%
Charcutiers, traiteurs	1 599	1 056	66,0%	333	20,8%
Boulangers, pâtisseries	9 788	6 913	70,6%	2 334	23,8%
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	101 657	50 998	50,2%	38 870	38,2%
Cuisiniers	61 387	38 271	62,3%	32 882	53,6%

	Nb de projets de recrutements	Nb de projets de recrut. difficiles	% de projets difficiles	Nb de projets de recrut. saisonniers	% de projets saisonniers
Chefs cuisiniers	8 600	5 986	69,6%	3 735	43,4%
Coiffeurs, esthéticiens, hydrothérapeutes	21 924	16 059	73,2%	3 884	17,7%
Employés de maison et personnels de ménage	34 122	22 292	65,3%	7 864	23,0%
Aides à domicile et aides ménagères	86 296	68 637	79,5%	14 674	17,0%
Assistantes maternelles	15 319	9 900	64,6%	1 304	8,5%
Concierges, gardiens d'immeubles	1 183	381	32,2%	391	33,0%
Agents de sécurité et de surveillance, enquêteurs privés et métiers assimilés	42 569	20 718	48,7%	10 546	24,8%
Agents d'entretien de locaux (y compris ATSEM)	124 024	54 186	43,7%	29 839	24,1%
Agents de services hospitaliers	24 417	9 747	39,9%	6 745	27,6%
Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets	16 099	5 355	33,3%	5 277	32,8%
Employés de la banque et des assurances	18 184	7 229	39,8%	1 888	10,4%
Techniciens de la banque, gestionnaires de patrimoine	9 239	3 936	42,6%	713	7,7%
Techniciens des assurances	3 498	1 862	53,2%	190	5,4%
Agents d'exploitation des transports (personnels sédentaires)	2 714	1 197	44,1%	372	13,7%
Contrôleurs des transports (personnels roulants)	208	66	31,9%	77	37,0%
Responsables logistiques (non cadres)	3 226	1 293	40,1%	317	9,8%
Agents et hôtesses d'accompagnement	5 872	2 033	34,6%	4 319	73,6%
Agents administratifs des transports de marchandises	1 207	550	45,5%	111	9,2%
Employés des transports et du tourisme	8 830	3 378	38,3%	5 448	61,7%
Techniciens des transports et du tourisme	1 097	497	45,3%	550	50,1%
Employés services divers (jeux de hasard, parcs de loisir, sces funéraires)	12 040	4 318	35,9%	6 914	57,4%
Ensemble « Fonctions liées à la vente, au tourisme et aux services (hors cadres) »	1 089 521	541 745	50%	387 464	36%

	Nb de projets de recrutements	Nb de projets de recrut. difficiles	% de projets difficiles	Nb de projets de recrut. saisonniers	% de projets saisonniers
Techniciens en électricité et en électronique	5 577	3 788	67,9%	370	6,6%
Dessinateurs en électricité et en électronique	852	657	77,1%	22	2,6%
Agents de maîtrise et assimilés en fabrication de matériel électrique, électronique	351	268	76,4%	11	3,1%
Techniciens en mécanique et travail des métaux	3 502	2 624	74,9%	146	4,2%
Dessinateurs en mécanique et travail des métaux	2 445	1 855	75,8%	100	4,1%
Agents de maîtrise et assimilés en mécanique et travail des métaux	751	454	60,4%	132	17,6%
Techniciens des industries de process (production, R&D, contrôle qualité...)	5 779	2 810	48,6%	544	9,4%
Agents de maîtrise et assimilés des industries de process (encadrement d'équipe)	1 655	909	54,9%	212	12,8%
Techniciens et agents de maîtrise matériaux souples, bois et industries graphiques	817	507	62,1%	122	14,9%
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	24 808	16 680	67,2%	1 795	7,2%
Techniciens experts (inspecteurs de conformité...)	1 523	850	55,8%	76	5,0%
Agents de maîtrise en entretien	1 841	1 018	55,3%	228	12,4%
Géomètres	2 063	1 704	82,6%	56	2,7%
Techniciens et chargés d'études du BTP	10 827	6 692	61,8%	526	4,9%
Dessinateurs en bâtiment et en travaux publics	4 770	3 147	66,0%	144	3,0%
Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non cadres)	10 762	7 792	72,4%	271	2,5%
Ensemble « Autres techniciens et employés »	78 323	51 754	66%	4 754	6%

	Nb de projets de recrutements	Nb de projets de recrut. difficiles	% de projets difficiles	Nb de projets de recrut. saisonniers	% de projets saisonniers
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	14 868	9 752	65,6%	1 717	11,5%
Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés)	24 890	17 882	71,8%	2 473	9,9%
Professionnels du travail de la pierre et des matériaux associés	1 154	982	85,1%	105	9,1%
Charpentiers (métal)	1 216	958	78,8%	97	8,0%
Charpentiers (bois)	2 879	2 297	79,8%	355	12,3%
Couvreurs, couvreurs zingueurs qualifiés	9 168	7 725	84,3%	535	5,8%
Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	12 881	7 111	55,2%	1 693	13,1%
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	27 381	17 901	65,4%	3 629	13,3%
Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment	10 185	6 947	68,2%	1 343	13,2%
Électriciens du bâtiment (ouvriers qualifiés)	13 977	9 887	70,7%	1 261	9,0%
Plombiers, chauffagistes (ouvriers qualifiés)	16 444	13 048	79,3%	890	5,4%
Menuisiers et ouvriers qualifiés de l'agencement et de l'isolation	14 991	11 089	74,0%	1 184	7,9%
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment (peintres...)	30 300	19 078	63,0%	4 208	13,9%
Conducteurs d'engins du BTP et d'engins de levage	8 553	5 852	68,4%	999	11,7%
Ensemble « Ouvriers de la construction et du bâtiment »	188 887	130 510	69%	20 489	11%

	Nb de projets de recrutements	Nb de projets de recrut. difficiles	% de projets difficiles	Nb de projets de recrut. saisonniers	% de projets saisonniers
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique (câbleurs, bobiniers...)	9 777	6 025	61,6%	1 168	11,9%
Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique (monteurs, câbleurs...)	5 962	2 615	43,9%	1 263	21,2%
Régleurs qualifiés	1 167	933	79,9%	103	8,8%
Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal (moulistes, usineurs...)	7 801	5 683	72,9%	673	8,6%
Chaudronniers, tôliers, traceurs, serruriers, métalliers, forgerons qualifiés	8 044	6 197	77,0%	614	7,6%
Tuyauteurs	1 472	1 067	72,5%	300	20,4%
Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	10 089	5 085	50,4%	1 461	14,5%
Soudeurs qualifiés	6 984	5 191	74,3%	787	11,3%
Monteurs, ajusteurs, contrôleurs et autres ouvriers qualifiés de la mécanique	6 059	3 731	61,6%	620	10,2%
Agents qualifiés du traitement thermique et des surfaces	755	555	73,5%	36	4,8%
Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage (y.c. réparateurs)	19 987	11 919	59,6%	2 841	14,2%
Carrossiers automobiles	5 485	4 636	84,5%	68	1,2%
Mécaniciens et électroniciens de véhicules	14 796	12 061	81,5%	766	5,2%
Pilotes d'installations lourdes des industries de transformation	888	601	67,7%	87	9,8%
Ouvriers qualifiés des industries chimiques et plastiques	4 247	2 605	61,3%	333	7,8%
Ouvriers qualifiés des industries agroalimentaires (hors viandes)	9 615	5 649	58,8%	4 333	45,1%
Ouvriers qualif. en métallurgie, verre, céramique, matériaux construction, énergie	1 821	911	50,0%	205	11,2%
Ouvriers qualif. des industries lourdes du bois et de la fabrication de papier-carton	694	449	64,6%	68	9,9%
Agents qualifiés de laboratoire (techniciens, ouvriers)	3 092	1 174	38,0%	649	21,0%
Autres ouvriers qualif. de type industriel (préparation matières & prod. industriels...)	2 579	983	38,1%	461	17,9%

	Nb de projets de recrutements	Nb de projets de recrut. difficiles	% de projets difficiles	Nb de projets de recrut. saisonniers	% de projets saisonniers
Ouvriers qualifiés divers de type artisanal (reliure, gravure, métallerie d'art...)	1 209	863	71,3%	225	18,6%
Ouvriers non qualifiés des industries agroalimentaires	34 174	19 076	55,8%	17 852	52,2%
Ouvriers non qualifiés des industries chimiques et plastiques	8 330	3 045	36,5%	1 822	21,9%
Ouvriers qualifiés du travail industriel du textile, du cuir (y.c. blanchisserie indust.)	2 202	1 519	69,0%	322	14,6%
Ouvriers qualifiés du travail artisanal du textile et du cuir	1 284	934	72,7%	148	11,5%
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir (y compris blanchisserie industrielle)	9 440	4 724	50,0%	3 166	33,5%
Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	1 903	1 433	75,3%	308	16,2%
Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	2 816	1 825	64,8%	406	14,4%
Ouvriers qualifiés de l'impression et du façonnage des industries graphiques	1 012	603	59,6%	139	13,7%
Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique	12 868	9 770	75,9%	971	7,5%
Ouvriers qualifiés de la maintenance en électricité et en électronique	6 293	4 358	69,3%	238	3,8%
Mainteniciens en biens électrodomestiques	1 016	602	59,3%	47	4,6%
Ouvriers qualifiés polyvalents d'entretien du bâtiment	8 755	4 138	47,3%	2 894	33,0%
Ouvriers non qualif. en métallurgie, verre, céramique et matériaux de construction	2 879	1 117	38,8%	672	23,3%
Ouvriers non qualifiés du papier-carton et du bois	2 423	1 065	44,0%	691	28,5%
Autres ouvriers non qualif. de type industriel (prépa. matières & prod. industriels...)	10 920	3 556	32,6%	3 332	30,5%
Ouvriers non qualifiés de l'imprimerie, de la presse et de l'édition	2 176	764	35,1%	491	22,6%
Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal (reliure, gravure, métallerie d'art...)	1 840	1 130	61,4%	357	19,4%
Ensemble « Ouvriers des secteurs de l'industrie »	232 854	138 593	60%	50 916	22%

	Nb de projets de recrutements	Nb de projets de recrut. difficiles	% de projets difficiles	Nb de projets de recrut. saisonniers	% de projets saisonniers
Conducteurs sur rails et d'engins de traction (y.c. remontées mécaniques)	3 673	1 279	34,8%	2 327	63,3%
Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers	9 176	5 927	64,6%	6 037	65,8%
Conducteurs et livreurs sur courte distance	26 205	15 790	60,3%	5 632	21,5%
Conducteurs routiers et grands routiers	35 856	26 071	72,7%	5 126	14,3%
Conducteurs de transport en commun sur route	14 383	10 283	71,5%	2 715	18,9%
Conducteurs de véhicules légers (taxis, ambulances...)	14 437	9 156	63,4%	2 395	16,6%
Responsables de magasinage, de tri, de manutention	2 634	1 332	50,6%	540	20,5%
Ouvriers qualif. magasinage et manutention (caristes, préparateurs commandes...)	24 720	10 700	43,3%	9 123	36,9%
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	81 726	30 541	37,4%	35 355	43,3%
Pêcheurs, aquaculteurs salariés	3 833	2 481	64,7%	3 124	81,5%
Marins salariés, matelots de la navigation fluviale	2 775	1 157	41,7%	1 868	67,3%
Cadres et maîtres d'équipage de la marine	592	234	39,5%	257	43,4%
Jardiniers salariés, paysagistes	34 826	14 566	41,8%	11 897	34,2%
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	84 486	46 865	55,5%	68 056	80,6%
Éleveurs salariés	10 679	5 580	52,3%	5 929	55,5%
Bûcherons, élagueurs, sylviculteurs salariés et agents forestiers	4 680	2 823	60,3%	1 781	38,1%
Maraîchers, horticulteurs salariés	26 263	14 417	54,9%	22 901	87,2%
Viticulteurs, arboriculteurs salariés, cueilleurs	157 850	73 035	46,3%	151 183	95,8%
Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles	4 724	2 521	53,4%	1 525	32,3%
Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture	625	427	68,3%	64	10,3%
Ensemble « Autres métiers »	544 144	275 185	51%	337 834	62%
Ensemble des métiers	2 972 676	1 522 717	51%	1 009 178	34%

Les résultats de l'enquête complémentaire

BMO2020

Enquête complémentaire - Avant-propos

Cette section du rapport présente les résultats de la vague 2020 de l'enquête complémentaire à l'enquête "Besoins en main-d'œuvre" (BMO) réalisée pour la France entière (ensemble des 18 régions selon la définition de Pôle emploi).

Menée pour la sixième année consécutive, cette enquête complémentaire porte sur un échantillon téléphonique de près de 15 000 établissements représentatif du champ de l'enquête habituelle.

Cette enquête poursuit deux objectifs :

- Recueillir les réponses à l'enquête principale ; ces réponses ont été intégrées à celles obtenues par voie postale et exploitées dans la précédente section du rapport.
- Compléter ces réponses par un ensemble de questions supplémentaires visant à comprendre la nature des difficultés de recrutement, les raisons de ne pas embaucher, l'image de Pôle emploi auprès de ses "clients potentiels" et l'impact de la transition écologique sur le marché du travail.

Les réponses obtenues dans le cadre de ce volet de l'enquête ont fait l'objet d'un redressement spécifique pour être calées sur les 2 380 199 établissements constituant le champ de l'enquête principale.

Dans cette enquête complémentaire, des questions différentes ont été posées aux établissements ayant l'intention d'embaucher cette année, et à ceux ayant entrepris de recruter en 2019. Enfin, quelques questions sur les compétences liées à la transition écologique ont été posées à tous. Les résultats présentés ci-après respectent cette structuration.

Répondants à l'enquête complémentaire par région

	Ensemble des répondants	Non recruteurs en 2020	Recruteurs en 2020	Recruteurs déclarants des difficultés en 2020	Non recruteurs en 2019	Recruteurs en 2019	Recruteurs déclarants des difficultés en 2019
AUVERGNE - RHONE-ALPES	1534	432	1102	269	722	812	338
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	601	151	450	98	285	316	142
BRETAGNE	703	195	508	114	374	329	163
CENTRE-VAL DE LOIRE	514	150	364	89	237	277	93
CORSE	506	136	370	66	192	314	68
GRAND-EST	963	240	723	146	436	527	176
GUADELOUPE	506	157	349	73	182	324	62
GUYANE	252	87	165	43	107	145	36
HAUTS-DE-FRANCE	862	206	656	123	414	448	187
ILE-DE-FRANCE	2259	697	1562	437	1149	1110	604
MARTINIQUE	505	137	368	70	192	313	70
NORMANDIE	659	152	507	90	328	331	145
NOUVELLE-AQUITAINE	1178	308	870	160	541	637	228
OCCITANIE	1167	407	760	270	679	488	339
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	1083	349	734	220	609	474	318
PAYS DE LA LOIRE	725	214	511	130	328	397	148
REUNION	504	135	369	59	221	283	76
TOTAL	14661	4214	10447	2493	7064	7597	3223



I - Les réponses des établissements potentiellement recruteurs en 2020

BMO2020

Les principales difficultés de recrutement pour 2020 envisagées par les employeurs :

des candidats au profil inadéquat ou en nombre insuffisant

Les difficultés rencontrées pour les projets de recrutement en 2020 :

Base : Répondants ayant déclaré des difficultés à l'embauche (2493)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Candidats au profil inadéquat (manque d'expérience, de diplôme, de motivation)	81,7	81,9	81,3	77,6	76,5	76,9
Pénurie de candidats	73,2	74,0	80,2	83,0	78,9	84,3
Difficultés liées à la nature du poste proposé (distance, horaires, pénibilité, salaire...)	51,6	53,9	52,5	50,6	35,4	37,4
Difficultés d'accès au lieu de travail (problèmes de transport)	20,4	20,0	16,0	15,7	14,6	16,5
Difficultés liées à un déficit d'image (de l'entreprise, du secteur, du métier proposé)	12,4	14,7	17,8	19,7	14,6	23,2
Difficultés liées à vos procédures internes de recrutement (disponibilité, trop de démarches...)	32,6	29,3	13,8	12,3	7,0	14,4
Difficultés liées à un manque de moyens financiers (budget, charges lourdes...)	Sans objet	Sans objet	25,7	25,4	17,6	19,8
Autres	2,3	0,8	0,4	0,3	0,8	0,2

- ✓ La grande majorité des difficultés évoquées par les employeurs pour 2020, concerne une pénurie de candidats (84%) et des candidats au profil inadéquat (77%).
- ✓ Plus du tiers (37%) de ces recruteurs évoquent des difficultés liées aux conditions de travail
- ✓ Les résultats de l'enquête 2020 corroborent les résultats obtenus pour cette même question depuis 2015, avec une légère baisse de la difficulté liées à la nature des postes (52% en 2015, 37% en 2020), au profil d'une hausse de la pénurie de candidats (73% en 2015, 84% en 2020).

La résolution des problèmes de recrutement liés aux candidats

Le recours à des intermédiaires spécialisés et la formation

Solutions envisagées en priorité pour résoudre les difficultés liées aux candidats (profils inadéquats et/ou pénurie) :

Base : Répondants ayant déclaré des difficultés à l'embauche (2493)

	2019	2020
Former des salariés déjà présents dans l'entreprise	27,7	30,1
proposer aux salariés déjà présents de travailler plus (heures supplémentaires)	18,7	18,3
Former des candidats venant de l'extérieur	43,0	45,5
Embaucher moins, différer une partie de vos embauches	7,7	8,9
Recourir à d'autres types de contrats (intérim, apprentissage, alternance, stagiaires, contrats de qualification)	20,0	21,0
Faire appel à des profils différents de candidats (personnes de l'étranger, personnes retraitées, personnel non diplômé)	21,0	18,6
Sous-traiter une partie de votre activité, délocaliser	5,6	5,0
Faire appel à Pôle emploi	49,5	51,2
Faire appel à d'autres intermédiaires spécialisés (cabinets de recrutement, missions locales, centre de formation, écoles)	37,8	34,4
Rendre l'offre d'emploi plus attractive, améliorer les conditions de travail (horaires, salaires, avantages)	32,6	33,0
Autres	1,6	1,2

- ✓ Pour les employeurs, le recours à Pôle emploi reste la première solution pour faire face aux difficultés d'embauche liées aux procédures internes/manque de moyens (51%). Les autres intermédiaires spécialisés sont un recours également utilisé par les employeurs (34%).
- ✓ La formation est la deuxième solution utilisée pour pallier les difficultés d'embauche. La formation de candidats venant de l'extérieur (46%) est privilégiée à celle des salariés déjà présents dans l'entreprise (30%).
- ✓ Rendre l'offre plus attractive arrive en troisième position après le recours aux aides extérieures pour le recrutement et la formation (33%).

Une majorité de projets de recrutement en CDI en 2020

- ✓ L'évolution à la hausse des projets de recrutements en CDI depuis 2017 se stabilise cette année (46%), les contrats courts de moins de 6 mois restent stables, alors que les contrats à durée déterminée de plus 6 mois confirme leur évolution à la baisse depuis 2018 (18%).

Les types de contrats envisagés pour les projets de recrutement en 2020 :

Base : Répondants ayant déclarés avoir au moins un projet de recrutement en 2020 (4214)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Contrats d'une durée de 6 mois ou plus	57,9	56,3	57,5	63,9	64,5	63,4
<i>Dont : CDD de plus de 6 mois</i>	22,7	20,4	19,1	22,2	19,4	17,8
<i>Dont : CDI</i>	35,1	35,9	38,4	41,7	45,2	45,6
Contrats d'une durée de moins de 6 mois (CDD)	42,1	43,7	42,5	36,1	35,5	36,6

Les projets d'embauche suite à une **nouvelle activité** en hausse

Les motifs de recrutement pour vos projets 2020 :

Base : Répondants ayant déclaré avoir au moins un projet de recrutement en 2020 (4214)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
CDD de moins de 6 mois (37% des contrats)						
Suite à une nouvelle activité	9,7	6,6	8,4	8,3	11,1	14,3
Pour des remplacements suite à des départs définitifs de salariés	9,1	9,9	7,5	6,2	11,6	11,4
Pour des remplacements suite à des absences ponctuelles de salariés	18,0	21,9	20,4	19,6	17,6	21,2
Pour faire face à un surcroît d'activité ponctuel	63,1	61,6	63,7	65,9	59,7	53,0
CDD de plus de 6 mois (18% des contrats)						
Suite à une nouvelle activité	17,1	14,1	12,4	13,3	12,3	16,6
Pour des remplacements suite à des départs définitifs de salariés	23,9	24,8	21,6	20,6	21,7	22,7
Pour des remplacements suite à des absences ponctuelles de salariés	11,3	16,0	13,0	17,6	17,4	13,3
Pour faire face à un surcroît d'activité ponctuel	47,8	45,1	53,1	48,5	48,6	47,4
CDI (46% des contrats)						
Suite à une nouvelle activité	31,9	25,3	25,1	22,1	25,4	27,3
Pour des remplacements suite à des départs définitifs de salariés	37,7	42,4	39,7	40,8	40,9	37,3
Pour des remplacements suite à des absences ponctuelles de salariés	4,0	4,3	3,3	3,8	3,8	5,8
Pour faire face à un surcroît d'activité ponctuel	26,5	28,0	31,8	33,3	29,9	29,6

- ✓ Le motif principal de recrutement en CDD de moins de 6 mois reste lié à un surcroît d'activité ponctuel (53%). L'usage de ces contrats courts dans le cadre d'une nouvelle activité continu d'évoluer à la hausse (14%); enfin les recrutements pour remplacements ponctuels augmentent par rapport à 2019.
- ✓ De même, le surcroît d'activité ponctuel est le principal motif (47%) pour le recours aux CDD de plus de 6 mois, suivi des remplacements pour des départs définitifs (23%). Une nouvelle activité constitue un motif en hausse de plus de 4 points (17%).
- ✓ Pour le recours aux CDI, le premier motif (37% des cas) concerne des remplacements à la suite de départs définitifs. En seconde position, le motif d'usage de ce type de contrat est le surcroît d'activité (30%), suivi par le développement d'une nouvelle activité (27%).

Les recruteurs comptent sur **Pôle Emploi**

Le taux d'établissement envisageant de recruter par l'intermédiaire de Pôle Emploi :

Base : Répondants ayant déclaré avoir au moins un projet de recrutement en 2020 (4214)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Non	32,9	36,2	34,8	33,6	33,8	32,7
Oui	67,1	63,8	65,2	66,4	66,2	67,3

- ✓ 67% des établissements potentiellement recruteurs envisagent de faire appel aux services de Pôle emploi pour pourvoir leurs postes. Cette proportion augmente d'un point, niveau le plus haut sur la période.

Lorsqu'ils ont recours à **Pôle emploi**, les employeurs le font dès le départ

Le moment du recours à Pôle Emploi :

Base : Répondants ayant déclaré faire appel à Pôle Emploi pour ses projets de recrutement (2895)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dès le départ, en priorité, vous comptez exclusivement sur Pôle emploi pour recruter	39,4	34,9	34,3	34,2	29,6	33,4
Dès le départ, en association avec d'autres modes de recrutement	39,0	40,5	44,1	45,8	49,5	44,9
Dans un second temps après avoir fait appel à d'autres intermédiaires ou utilisé d'autres moyens	11,7	12,3	11,3	10,4	20,9	21,7

- ✓ Les employeurs font appel à Pôle emploi dès le départ, de manière non exclusive dans 45% des cas ; on note une baisse de ce comportement au profit d'un recours à Pôle Emploi de manière exclusive (33% en 2020, contre 30% en 2019).
- ✓ Après une très forte augmentation en 2019 (plus de 10 points), le recours en priorité à d'autres intermédiaires se stabilise à 22%.

Les avantages offerts par Pôle emploi

La simplicité, la gratuité des services, un grand nombre de candidats

La principale raison de faire appel à Pôle Emploi :

Base : Répondants ayant déclarés faire appel à Pôle Emploi pour ses projets de recrutement (2895)

	2015	2016	2017	2018	2019	2019(*)	2020
L'importance de son fichier, le nombre de candidats contactés	76,8	76,4	76,1	75,6	75,4	32,2	45,6
La gratuité du service	74,7	75,7	75,6	75,7	74,1	14,5	41,5
La rapidité de la démarche	59,7	60,1	60,9	58,6	52,5	5,9	16,2
Sa compréhension de vos besoins	66,2	66,2	68,4	67,5	64,3	6,1	12,9
Une bonne sélection de candidats	51,1	55,6	55,6	54,9	48,0	6,4	14,6
Pour bénéficier des mesures d'aide à l'embauche	51,0	52,5	54,9	51,9	44,6	8,9	17,5
Par simplicité (proximité, implication vie locale...)	79,8	80,7	81,4	80,8	74,3	24,6	41,0
Autres	2,4	0,5	0,4	0,4	1,0	1,3	0,2
	Plusieurs réponses possibles					Une seule réponse possible	Deux réponses possibles

Les raisons de faire appel à Pôle Emploi se divisent en deux groupes :

- ✓ les raisons majeures :
 - ✓ Le grand nombre de candidats accessibles (46%), la gratuité du service (42%) et la simplicité d'usage (41%).
- ✓ Les raisons secondaires :
 - ✓ L'accès aux mesures d'aide à l'embauche (18%), la rapidité de la démarche (16%), la sélection efficace de candidats (15%) et la compréhension de leurs besoins (13%).

(*) Lors de l'enquête complémentaire 2019, la question sur les principales raisons du recours à Pôle Emploi fut posée une deuxième fois pour connaître la raison principale des répondants.

Les raisons de ne pas faire appel à Pôle emploi

L'usage d'autres canaux de recrutement et l'absence de nécessité

Les raisons de ne pas faire appel à Pôle Emploi :

Base : Répondants ayant déclarés ne pas faire appel à Pôle Emploi pour ses projets de recrutement (1319)

	2015	2016	2017	2018	2019	2019 (*)	2020
Les candidats proposés ne correspondent pas ou sont mal adaptés au profil du poste, ne sont pas motivés	45,3	49,6	50,1	48,3	46,0	24,3	40,4
Utilisation d'autres canaux de recrutement (intérim, cabinets de recrutements, réseaux, partenariat avec des écoles...)	56,4	64,8	65,7	67,2	65,5	25,1	46,6
Pôle emploi manque d'efficacité ou de rapidité	37,7	40,9	44,6	39,4	40,2	13,9	27,9
Vous avez déjà un candidat en vue, utilisation unique des candidatures spontanées	63,6	68,6	66,3	59,5	54,9	33,3	47,5
Autres	12,7	1,3	1,2	0,3	2,6	3,4	0,3
	Plusieurs réponses possibles					Une seule réponse possible	Deux réponses possibles

✓ Les établissements potentiellement recruteurs qui ne prévoient pas de faire appel à Pôle emploi mettent en avant l'absence de nécessité (48%) ou le recours à d'autres canaux de recrutement (47% des cas).

✓ La troisième raison déclarée pour ne pas faire appel à Pôle Emploi est l'inadéquation des candidatures proposées.

(*) Lors de l'enquête complémentaire 2019, la question sur les principales raisons de ne pas faire appel à Pôle Emploi fut posée une deuxième fois pour connaître la raison principale des répondants.

L'inadéquation des candidatures proposées par Pôle Emploi

Les candidats proposés par Pôle emploi ne conviennent pas parce que :

Base : Répondants ayant déclarés que les candidats proposés par Pôle Emploi ne conviennent pas (556)

	2019	2020
Ils ne sont pas motivés	57,2	46,0
Ils manquent de qualification (compétences techniques)	63,3	63,1
Ils manquent de savoir être (compétences comportementales)	41,0	38,2
Ils ne sont pas réellement disponibles	30,6	33,5
Ils habitent trop loin du lieu de travail ou n'ont pas de moyens de locomotion	25,9	27,9
Pour d'autres raisons que je n'ai pas citées	4,0	2,4

- ✓ La principale critique déclarée est l'absence ou le manque de qualification chez les candidats (63%).
- ✓ En deuxième position, on retrouve l'absence ou le manque de motivation (46%). Cependant il est à noter que cette raison est en forte baisse par rapport à l'année dernière (57% en 2019). En baisse également, le manque de savoir être (38% en 2020 contre 41% en 2019).
- ✓ A l'inverse, l'indisponibilité des candidats et l'absence des moyens de locomotion pour se rendre au travail est en hausse (34% en 2020 contre 31% en 2019).

II - Les recrutements effectués en 2019

BMO2020

Les établissements recruteurs en 2019 ont réussi à pourvoir leurs postes

- ✓ En 2019, 47% des établissements ont eu besoin de recruter ; ce qui présente une augmentation de 5 points par rapport à 2018.

Le taux d'établissements ayant eu besoin de recruter en 2019 :

Base : Ensemble des répondants à l'enquête complémentaire (14661)

	2017	2018	2019	2020
Non	56,3	54,2	57,9	52,7
Oui	43,7	45,8	42,1	47,3

- ✓ Pour la grande majorité des établissements ayant recruté (76%), la totalité des postes à pourvoir l'ont été. Et 17% d'entre eux n'ont pu concrétiser qu'une partie de leurs projets.

La concrétisation des recrutements en 2019 :

Base : Répondants ayant déclarés avoir eu au moins un projet de recrutement en 2019 (7064)

	2017	2018	2019	2020
Oui, j'ai réussi à recruter tous les postes pour lesquels j'ai entrepris des démarches	81,7	77,9	77,1	75,5
Oui, j'ai réussi à recruter une partie de mes postes à pourvoir	12,4	14,7	15,8	17,3
Non, je n'ai pas réussi à recruter (recrutement toujours en cours)	5,9	7,5	7,1	7,1

Les démarches pour effectuer ses recrutements

Les services de Pôle Emploi et les sites de candidatures en ligne

- ✓ Le recours aux services de Pôle Emploi pour effectuer ses recrutements est l'usage de près de la majorité des établissements (48%) ; en deuxième position, et presque au même niveau, les sites de candidatures en ligne (46%).
- ✓ La proportion des établissements déclarant user des services d'agences d'intérim, de cabinets de recrutement ou d'organismes de placement, est de 28%.

Démarches pour réaliser ses recrutements	
<i>Base : répondants ayant réalisé au moins un recrutement en 2019 (7064)</i>	
Contacté un conseiller de Pôle emploi ou déposé une offre sur le site de Pôle emploi	47,9
Déposé une offre sur un autre site que Pôle emploi	46,3
Contacté une agence d'intérim, des cabinets de recrutement, des organismes de placement	27,9

Les démarches pour optimiser ses recrutements

Améliorer l'attractivité de l'offre ou revoir ses exigences à la baisse

- ✓ Pour optimiser l'aboutissement de leurs projets de recrutement, en 2019, 35% des établissements déclarent avoir élargi leurs recherches en s'ouvrant à des profils de candidats différents des critères initiaux.
- ✓ Améliorer les conditions de travail a concerné 27% des établissements et 21% ont augmenté la rémunération proposée.

Démarches pour optimiser ses recrutements	
Base : répondants ayant cherché à recruter en 2019 (7064)	
Augmenté la rémunération d'au moins un de vos postes par rapport à ce qui était prévu initialement	21,2
Proposé de meilleures conditions de travail (en termes d'aménagement du temps de travail : horaires, temps partiel, télétravail)	27,3
Elargi vos recherches en s'intéressant à des candidats différents de ceux que vous recherchez au départ (en acceptant des candidats moins qualifiés, moins expérimentés, plus âgés, plus jeunes...)	34,7

Les démarches pour optimiser ses recrutements

Diversifier le panel des candidatures

Élargissement des recherches avec des candidats :

Base : Répondants ayant déclaré avoir diversifié les profils des candidats pour leur projet de recrutement (2497)

Moins diplômés moins qualifiés que prévu	76,0
Ayant des formations différentes que celles prévues	74,7
Moins expérimentés que prévu	80,7
Venant de l'étranger	31,3
Retraités	12,2
Travaillant en intérim	29,6
Travailleurs handicapés (*)	1,2
Plus expérimentés que prévu (*)	0,9
D'autres profils de candidats	2,9

(*) Lors du traitement des réponses « autres profils de candidats » deux catégories de candidats étaient fréquemment citées, elles ont donc été ajoutées en items supplémentaires.

✓ Pour optimiser l'aboutissement de leurs projets de recrutement, 35% des établissements déclarent élargir leurs recherches en s'ouvrant à des profils de candidats différents des critères initiaux. Parmi eux :

- ✓ 81% déclarent ouvrir leur offre à des candidats moins expérimentés que prévu
- ✓ 76% déclarent ouvrir leur offre à des candidats moins diplômés ou moins qualifiés que prévu
- ✓ Enfin 75% déclarent ouvrir leur offre à des candidats issus de formations différentes de celles attendues



III - Les difficultés rencontrées en 2019

Près de la moitié des établissements recruteurs ont rencontré des **difficultés en 2019**

Le taux d'établissements ayant eu des difficultés de recrutement au cours de l'année 2019 :

Base : Répondants ayant déclarés avoir eu au moins un projet de recrutement en 2019 (7064)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Non	66,7	67,8	71,3	66,4	62,4	55,9
Oui	33,3	32,2	28,7	33,6	37,6	44,1

- ✓ En 2020, 44% des établissements recruteurs déclarent avoir eu des difficultés pour effectuer l'ensemble de leurs recrutements.
- ✓ Les difficultés dans l'aboutissement des projets de recrutements sont en hausse régulière depuis 2017, d'environ 5 points par an.

Les difficultés à stabiliser son personnel

Le taux d'établissements ayant des difficultés à garder son personnel

Base : répondants ayant déclaré des difficultés à l'embauche en 2019

Non	76,2
Oui	23,8

- ✓ 24% des répondants ayant déclaré des difficultés à l'embauche, déclarent également rencontrer des difficultés à garder leur personnel.

Les causes entraînant ces problèmes de turn-over :

Base : Répondants ayant déclarés avoir des difficultés liés à un turn-over important (753)

Des opportunités d'emploi plus attractives proposées par d'autres employeurs	54,4
Les conditions de travail difficiles (pénibilité, horaires...)	45,5
Les salariés recrutés n'avaient pas les compétences adéquates pour travailler dans votre entreprise	39,1
Les personnes n'étaient pas vraiment motivées pour travailler dans votre entreprise	70,1
Les personnes recrutées ne souhaitaient pas vraiment se fixer	61,8
D'autres raisons	1,6

- ✓ Les principales causes évoquées par les établissements rencontrant des difficultés de turn-over sont liées aux candidats recrutés :
 - ✓ Manque de motivation au sein de l'entreprise (70%)
 - ✓ Absence de vision à long terme au sein de l'entreprise (62%)
- ✓ Les causes secondaires mais qui concernent près de la moitié des répondants sont liées à la concurrence entre employeurs et aux conditions de travail :
 - ✓ Des opportunités d'emploi plus attractives proposées par d'autres employeurs (54%)
 - ✓ Des conditions de travail trop difficiles (46%)

Les difficultés de recrutement en 2019

Liées aux procédures internes des établissements

- ✓ La principale difficulté rencontrée par les établissements en 2019 est liée à un temps insuffisant pour les procédures de recrutements ou un manque de personnel qualifié pour la gestion des procédures (37%).
- ✓ Le manque de moyens financiers pour entreprendre les procédures de recrutement est une difficulté de plus en plus citée par les établissements (18% en 2020, contre 15% en 2019 et 14% en 2018). Les difficultés liées aux problèmes d'organisation et aux procédures internes fastidieuses concernent 11% des établissements.

Les difficultés rencontrées pour les projets de recrutement en 2019 :

Base : Répondants ayant déclaré des difficultés à l'embauche en 2019 (3223)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Manque de temps à consacrer à vos recrutements manque de personnel disponible ou qualifié pour gérer ces recrutements			<i>Sans objet</i>			36,7
Problèmes d'organisation liés à vos procédures internes de recrutement trop compliquées (décideur différent du recruteur, démarches de recrutement trop importantes)	8,7	9,1	9,2	10,3	6,7	10,9
Manque de moyens financiers (problème de budget, charges trop élevées, manque d'aides à l'embauche, manque de subventions...)	19,3	17,8	14,2	13,8	15,4	17,7

Les difficultés de recrutement en 2019

Liées aux candidatures

- ✓ L'absence ou le nombre insuffisant de candidature et les candidatures inadéquates sont les difficultés les plus courantes rencontrées par les établissements recruteurs en 2019 (77% et 73%).
- ✓ Dans 42% des cas, les candidatures étaient appropriées mais avec finalement des candidats ayant refusé le poste.

Les candidatures reçues pour les projets de recrutement en 2019 étaient :

Base : Répondants ayant déclarés des difficultés à l'embauche en 2019 (3223)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Peu ou pas assez nombreuses (voire inexistantes)	68,2	72,0	77,7	81,1	77,9	77,0
Inadéquates : le profil des candidats ne correspondait pas à vos attentes (manque d'expérience, de diplôme, de motivation, de compétences...)	83,0	81,2	77,6	74,9	74,8	73,3
Appropriées mais les candidats ont finalement refusé le poste				Sans objet		42,0

Les difficultés de recrutement en 2019

Nombre insuffisant de candidatures, ou candidatures inadéquates, ou désistements

Les candidatures étaient insuffisantes, les profils étaient inadéquats ou les candidats se sont désistés, à cause :

Base : Répondants ayant déclarés des difficultés à l'embauche en 2019 (3223)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
De la pénibilité du travail proposé, aux risques du métier,...						26,7
Des horaires décalés et/ou trop importants	46,1	48,9	47,9	46,9	38,4	26,2
D'une rémunération trop faible, pas assez attractive...						33,3
Des problèmes d'accès au lieu de travail (problème de transports)	<i>Sans objet</i>		12,9	12,8	13,6	15,3
Du déficit d'image dont peut souffrir votre entreprise, le secteur d'activité ou le métier proposé	14,1	13,8	11,7	12,2	11,8	24,8
De la technicité très pointue du poste(s) proposé(s)			<i>Sans objet</i>			35,3
De la concurrence d'autres entreprises			<i>Sans objet</i>			38,8
De la nature ou la durée du contrat (CDD, Intérim, stage, temps partiel)			<i>Sans objet</i>			20,9
De l'urgence du recrutement à effectuer (recrutement imprévu, remplacement, surcroît d'activité...)	34,1	35,7	36,7	37,8	38,7	34,9
Du nombre important de recrutements à effectuer en simultané	9,7	10,9	13,3	14,3	15,7	15,8

- ✓ Les conditions de travail du poste proposé sont la raison la plus évoquée pour expliquer l'insuffisance des candidatures (40%), dont notamment la rémunération (33%).
- ✓ Les établissements rencontrant cette difficulté sont 39% à évoquer la concurrence pour expliquer la situation.
- ✓ En troisième position, avec 35% des établissements concernés, on retrouve les raisons liées à l'établissement :
 - ✓ La technicité du poste
 - ✓ L'urgence du recrutement

Les difficultés de recrutement en 2019

Les candidatures inadéquates

Le profil des candidats ne convenait pas à cause :

Base : Répondants ayant déclarés que les candidats reçues étaient inadéquates (2368)

	2017	2018	2019	2020
De l'insuffisance de la formation, du manque de diplôme (habilitation, licence, permis...)	37,8	40,6	47,9	49,7
Du manque d'expérience professionnelle	61,6	62,8	63,7	63,3
Du manque de motivation	68,7	64,9	63,4	63,1
De problèmes de présentation et de compétences relationnelles	68,7	44,2	41,6	40,5
Du manque de compétences bureautiques etou informatiques	12,7	12,6	12,0	11,8
Du manque de compétences techniques (hors compétences informatiques)	67,4	66,6	49,9	48,6
De la difficulté à s'exprimer à l'écrit etou à l'oral	22,7	23,5	23,8	22,4
De l'éloignement géographique des candidats	24,7	27,6	27,5	31,4
Du fait qu'ils aient eu trop de périodes de chômage	15,2	17,1	14,9	15,8
D'autres raisons	1,0	1,2	1,3	0,5

- ✓ Les principales raisons qu'évoquent les recruteurs quant aux candidatures inappropriées sont le manque de qualités essentielles aux candidats :
 - ✓ Manque de motivation (63%)
 - ✓ Manque d'expérience professionnelle (63%)
 - ✓ Formation ou diplôme insuffisant (50%)
- ✓ Les problèmes de présentation et l'absence de compétences relationnelles sont évoqués par 41% des recruteurs.
- ✓ Le manque de compétences techniques est rencontré par 49% des recruteurs déclarant recevoir des candidatures inadéquates, ce résultat fait écho au 35% déclarant que le manque de candidature est lié à la technicité du poste (question précédente).

Les difficultés de recrutement en 2019

L'absence de motivation chez les candidats

Les candidats ne semblaient pas motivés à cause :

Base : Répondants ayant déclaré que les candidats manquaient de motivation (1459)

De la mauvaise qualité de leur dossier de candidature en lisant leur CV lettre de motivation	33,9
De leur attitude à l'entretien professionnel (ils n'ont pas montré leur désir de travailler vraiment dans l'entreprise)	81,5
Pour d'autres raisons	0,7

- ✓ L'absence de motivation chez les candidats s'est très largement manifestée lors des entretiens (82%).

Annexe technique – base de sondage, retours et redressement

BMO2020

Enquête par questionnaires, réalisée entre octobre et décembre 2019. La population mère est constituée : des établissements relevant du secteur privé, des établissements de 0 salarié ayant émis une DUE au cours des 12 derniers mois, de ceux du secteur agricole, de ceux du secteur public relevant des collectivités territoriales, des établissements publics administratifs, soit **2 413 308 établissements**.

L'enquête s'est appuyée sur trois échantillons de taille différente :

- La majorité des questionnaires a été adressée par voie postale : **1 561 012 établissements** appartiennent à cet échantillon. **337 540 questionnaires postaux** ont été **retournés** et sont **exploitables** auxquels s'ajoutent **38 235** via la plateforme internet mise à disposition pour cette enquête, soit un taux de retour de **22%**.
- De plus une partie des questionnaires a été adressée par voie électronique aux établissements ayant accepté, lors d'un premier mailing, d'être interrogés par mail : **112 965 établissements** appartiennent à cet échantillon. **49 394 questionnaires « web »** ont été **retournés** et sont **exploitables**, soit un taux de retour de **44 %**.
- A cet échantillon sont venus s'ajouter **14 666 questionnaires obtenus par interrogation téléphonique (CATI)**.

L'échantillon total enquêté comprend donc **440 052 questionnaires exploitables**.

Les résultats présentés dans ce rapport sont relatifs à l'ensemble des trois échantillons. Il s'agit de **résultats redressés**, représentatifs des établissements.

Le redressement des résultats repose sur une procédure respectant séparément les distributions marginales des quatre variables de stratification :

- la taille des établissements (8 tranches),
- le secteur d'activité (24 au niveau sous-section de la NAF),
- le bassin d'emploi (405),
- l'appartenance ou non au secteur public

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Population	2 668 844	2 376 479	2 343 875	2 347 511	2 316 206	2 203 078	2 300 231	2 290 733	2 313 354	2 380 199	2 413 308
Échantillon total, dont :	1 733 255	1 648 861	1 655 816	1 618 987	1 594 204	1 586 061	1 644 935	1 667 745	1 743 813	1 732 974	1 770 696
<i>échantillon postal</i>	1 658 328	1 599 019	1 599 496	1 547 334	1 472 411	1 450 926	1 476 129	1 466 881	1 543 827	1 535 828	1 561 012
<i>échantillon web</i>	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	49 745	63 649	94 473	118 726	111 472	113 581	112 965
<i>nombre de contacts téléphoniques</i>	74 927	49 842	56 320	71 653	72 048	71 486	74 333	82 138	88 514	83 565	96 719
Retours totaux, dont :	401 060	422 247	409 604	394 969	405 008	402 362	436 445	436 152	436 600	436 608	440 052
<i>retours postaux</i>	379 763	401 793	390 764	375 770	359 706	333 234	353 473	345 253	345 899	341 202	337 540
<i>retours web (envoi mail)</i>	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	16 342	31 143	34 364	44 119	40 487	40 561	49 394
<i>retours web (envoi papier)</i>	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	8 964	19 841	28 571	26 754	30 199	35 115	38 235
<i>questionnaires obtenus par téléphone</i>	21 297	20 454	18 840	19 199	19 996	18 144	20 037	20 026	20 015	19 730	14 666
Taux de retour total, dont :	23%	26%	25%	24%	25%	25%	27%	26%	25%	25%	25%
<i>taux de retour postal</i>	23%	25%	24%	24%	24%	23%	24%	24%	22%	22%	22%
<i>taux de retour web</i>	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	33%	49%	36%	37%	36%	36%	44%
<i>taux de retour téléphoniques</i>	28%	41%	33%	27%	28%	25%	27%	24%	23%	24%	15%

Population des établissements par taille et secteur d'activité

	0 salarié	1 à 4 salariés	5 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 à 199 salariés	+200 salariés	Total
Agriculture	55 741	83 041	4 470	2 131	1 192	137	45	13	146 770
Industrie agroalimentaire	4 311	24 946	10 917	5 155	2 063	685	562	435	49 074
Textile, habillement, cuir, chaussure	591	2 714	937	721	651	230	127	81	6 052
Travail du bois, papier et imprimerie	792	5 568	2 052	1 594	1 247	375	206	92	11 926
Industrie chimique, pharmaceutique & raffinage	256	901	420	441	575	320	266	283	3 462
Caoutchouc, plastique, minéraux non métalliques	508	3 731	1 707	1 309	1 325	561	317	204	9 662
Métallurgie et produits métalliques	824	5 369	3 810	3 220	2 579	784	391	242	17 219
Equip. électri-tronique, informat., machines & équip.	430	2 909	1 599	1 498	1 513	703	480	420	9 552
Matériel de transport	145	748	395	368	371	202	199	279	2 707
Autres industries manufacturières	2 082	14 648	4 426	2 720	1 748	507	256	135	26 522
Industries extractives, énergie, gestion déchets	8 200	15 606	3 088	2 693	2 939	998	517	247	34 288
Construction	35 027	156 220	38 043	18 714	10 338	2 268	786	260	261 656
Commerce & réparation automobile	5 875	39 297	12 335	5 307	2 723	648	126	32	66 343
Commerce de gros	8 506	54 560	20 710	12 297	7 107	1 727	721	365	105 993
Commerce de détail	30 930	165 574	49 240	17 094	8 409	2 600	1 221	807	275 875
Transports et entreposage	9 218	30 756	11 036	11 170	8 907	2 938	1 485	841	76 351
Hébergement et restauration	39 432	111 099	35 224	16 941	7 424	1 412	263	116	211 911
Information et communication	9 012	32 683	7 460	4 723	3 599	1 364	750	570	60 161
Activités financières et d'assurance	9 036	66 696	18 173	7 173	2 879	830	504	590	105 881
Activités immobilières	9 059	47 657	6 346	2 502	1 441	281	154	68	67 508
Serv. scientifiques, techniques, adm. & soutien	59 794	186 328	44 287	24 841	15 544	4 923	2 514	2 026	340 257
Administration publique, enseignement	11 709	65 473	34 579	25 900	12 474	5 068	2 627	2 394	160 224
Santé humaine et action sociale	14 500	66 999	16 032	15 203	16 215	9 287	2 882	1 979	143 097
Autres activités de services	32 485	150 907	21 230	9 256	5 054	1 268	452	165	220 817
TOTAL	348 463	1 334 430	348 516	192 971	118 317	40 116	17 851	12 644	2 413 308

Population des établissements par taille et région

	0 salarié	1 à 4 salariés	5 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 à 199 salariés	+200 salariés	Total
AUVERGNE - RHONE-ALPES	41 307	163 389	43 521	24 916	15 302	5 442	2 251	1 448	297 576
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	14 043	55 920	14 075	7 785	4 739	1 618	732	476	99 388
BRETAGNE	18 344	63 604	16 087	9 193	5 761	2 227	946	570	116 732
CENTRE-VAL DE LOIRE	11 233	47 576	12 065	6 762	4 390	1 609	690	460	84 785
CORSE	4 255	10 249	2 321	1 191	623	164	65	27	18 895
GRAND-EST	25 841	102 998	27 572	15 389	9 009	3 116	1 363	962	186 250
GUADELOUPE	2 523	10 620	2 728	1 309	663	172	86	53	18 154
GUYANE	1 156	3 279	887	473	297	73	51	19	6 235
HAUTS-DE-FRANCE	19 910	90 619	25 858	14 624	9 387	3 259	1 606	1 127	166 390
ILE-DE-FRANCE	62 252	256 293	72 451	39 777	23 278	7 806	3 886	3 463	469 206
MARTINIQUE	1 973	7 932	2 146	1 096	540	172	96	46	14 001
NORMANDIE	14 545	60 973	15 838	8 576	5 376	1 989	856	612	108 765
NOUVELLE-AQUITAINE	34 449	127 598	31 619	17 366	13 520	3 400	1 407	868	230 227
OCCITANIE	38 401	127 416	30 418	16 506	9 251	3 309	1 326	830	227 457
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	33 643	122 649	28 809	15 024	8 289	2 834	1 098	798	213 144
PAYS DE LA LOIRE	20 017	66 776	17 913	10 643	6 735	2 546	1 148	775	126 553
REUNION	4 013	15 276	3 844	2 142	1 041	338	191	95	26 940
MAYOTTE	558	1 263	364	199	116	42	53	15	2 610
TOTAL	348 463	1 334 430	348 516	192 971	118 317	40 116	17 851	12 644	2 413 308

Questionnaires retournés par taille et secteur d'activité

	0 salarié	1 à 4 salariés	5 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 à 199 salariés	+200 salariés	Total
Agriculture	9 040	7 358	564	458	406	60	20	8	17 914
Industrie agroalimentaire	748	2 215	1 065	875	497	224	254	246	6 124
Textile, habillement, cuir, chaussure	96	352	164	156	178	74	51	41	1 112
Travail du bois, papier et imprimerie	147	807	350	330	298	117	84	62	2 195
Industrie chimique, pharmaceutique & raffinage	49	128	75	95	155	102	98	134	836
Caoutchouc, plastique, minéraux non métalliques	91	566	315	280	340	180	142	93	2 007
Métallurgie et produits métalliques	145	748	568	675	655	258	158	123	3 330
Equip. électri-tronique, informat., machines & equip.	80	386	260	266	353	212	168	166	1 891
Matériel de transport	19	119	69	77	89	70	86	131	660
Autres industries manufacturières	366	1 615	604	520	434	163	105	66	3 873
Industries extractives, énergie, gestion déchets	2 110	5 152	755	709	1 088	374	229	150	10 567
Construction	5 650	13 006	3 806	3 514	2 501	685	292	84	29 538
Commerce & réparation automobile	906	3 578	1 461	947	544	165	42	10	7 653
Commerce de gros	1 182	4 687	2 327	2 317	1 523	458	223	127	12 844
Commerce de détail	4 792	14 712	5 429	3 157	2 096	983	537	369	32 075
Transports et entreposage	1 469	3 563	2 653	4 942	3 631	1 244	703	421	18 626
Hébergement et restauration	6 757	9 967	3 739	3 146	1 667	481	85	51	25 893
Information et communication	1 212	2 207	731	654	606	369	174	149	6 102
Activités financières et d'assurance	1 634	8 273	3 610	1 736	651	189	115	169	16 377
Activités immobilières	1 485	4 502	667	416	375	66	42	16	7 569
Serv. scientifiques, techniques, adm. & soutien	8 397	15 473	4 928	4 319	3 267	1 373	847	871	39 475
Administration publique, enseignement	3 049	15 133	8 699	7 475	3 166	1 375	896	1 109	40 902
Santé humaine et action sociale	3 299	7 486	2 333	3 436	4 514	2 883	1 110	935	25 996
Autres activités de services	5 634	12 604	2 333	1 615	1 203	344	172	76	23 981
TOTAL	58 357	134 637	47 505	42 115	30 237	12 449	6 633	5 607	337 540

Questionnaires retournés par taille et région

	0 salarié	1 à 4 salariés	5 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 à 199 salariés	+200 salariés	Total
AUVERGNE - RHONE-ALPES	6570	16116	5636	5044	3675	1575	804	618	40 038
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	2915	7534	2197	1779	1274	551	301	259	16810
BRETAGNE	2784	7104	2245	1936	1509	721	380	272	16951
CENTRE-VAL DE LOIRE	2224	5254	1745	1497	1097	444	289	249	12799
CORSE	841	1225	353	248	170	56	27	13	2933
GRAND-EST	4672	11963	3959	3393	2301	982	540	530	28340
GUADELOUPE	389	927	375	284	162	38	41	29	2245
GUYANE	207	404	165	124	125	35	29	11	1100
HAUTS-DE-FRANCE	3560	9596	3580	3221	2303	954	592	523	24329
ILE-DE-FRANCE	8884	19237	8295	7997	4984	2342	1108	1062	53909
MARTINIQUE	390	1017	339	297	135	43	41	25	2287
NORMANDIE	3118	7718	2731	2130	1547	725	370	270	18609
NOUVELLE-AQUITAINE	4962	12902	4337	3912	4155	1041	536	459	32304
OCCITANIE	6530	13906	4540	3973	2675	1147	588	516	33875
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	5925	11250	4128	3542	2179	933	460	383	28800
PAYS DE LA LOIRE	3658	6836	2345	2223	1610	751	430	330	18183
REUNION	645	1366	453	453	282	95	75	49	3418
MAYOTTE	83	282	82	62	54	16	22	9	610
TOTAL	58357	134637	47505	42115	30237	12449	6633	5607	337540

Taux de retour par taille et secteur d'activité

	0 salarié	1 à 4 salariés	5 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 à 199 salariés	+200 salariés	Total
Agriculture	17,9%	18,8%	26,5%	28,0%	42,4%	51,8%	53,3%	69,2%	19,0%
Industrie agroalimentaire	19,7%	18,7%	20,7%	23,0%	35,9%	46,4%	58,0%	66,4%	22,6%
Textile, habillement, cuir, chaussure	19,8%	20,6%	29,5%	33,7%	42,9%	45,2%	57,5%	66,7%	28,8%
Travail du bois, papier et imprimerie	22,9%	23,6%	29,6%	32,0%	39,0%	48,0%	57,8%	79,3%	29,6%
Industrie chimique, pharmaceutique & raffinage	23,0%	23,4%	29,5%	33,8%	40,5%	44,1%	51,1%	55,1%	35,1%
Caoutchouc, plastique, minéraux non métalliques	23,2%	23,1%	29,4%	32,8%	39,4%	46,2%	59,0%	64,2%	31,4%
Métallurgie et produits métalliques	23,1%	24,6%	29,0%	34,9%	38,6%	45,5%	58,1%	64,5%	32,4%
Equip. électri-tronique, informat., machines & équip.	24,2%	23,5%	30,7%	30,8%	38,5%	45,9%	49,4%	56,4%	33,0%
Matériel de transport	23,6%	23,2%	28,3%	35,1%	39,8%	51,0%	52,8%	60,6%	36,1%
Autres industries manufacturières	21,0%	23,3%	29,0%	29,4%	35,1%	44,8%	53,0%	62,7%	26,9%
Industries extractives, énergie, gestion déchets	26,9%	37,7%	34,8%	34,0%	44,0%	44,6%	53,2%	64,2%	35,7%
Construction	18,0%	19,3%	23,5%	25,4%	32,4%	40,0%	45,5%	39,7%	21,4%
Commerce & réparation automobile	18,0%	20,7%	25,1%	25,3%	29,2%	35,3%	45,2%	40,6%	22,4%
Commerce de gros	17,4%	21,5%	26,1%	27,1%	31,8%	36,8%	41,9%	43,0%	24,4%
Commerce de détail	17,7%	19,9%	23,3%	23,1%	29,7%	43,9%	50,9%	56,5%	21,5%
Transports et entreposage	18,4%	23,8%	40,2%	49,2%	48,0%	51,0%	56,7%	57,7%	35,7%
Hébergement et restauration	19,4%	19,3%	22,4%	22,9%	28,3%	42,0%	40,6%	53,4%	20,9%
Information et communication	18,5%	19,9%	26,4%	24,9%	27,8%	36,7%	30,5%	32,7%	22,3%
Activités financières et d'assurance	20,5%	24,7%	29,1%	29,0%	29,5%	29,2%	31,4%	33,9%	25,8%
Activités immobilières	18,7%	21,2%	24,3%	23,7%	33,7%	36,6%	37,1%	32,4%	21,6%
Serv. scientifiques, techniques, adm. & soutien	17,5%	22,0%	26,9%	26,3%	30,8%	38,3%	43,5%	50,7%	23,2%
Administration publique, enseignement	28,5%	33,8%	36,4%	35,7%	34,1%	35,7%	43,2%	54,4%	34,9%
Santé humaine et action sociale	25,4%	23,6%	30,9%	31,5%	37,5%	41,1%	48,5%	55,9%	30,4%
Autres activités de services	21,6%	21,3%	26,9%	28,5%	35,4%	40,5%	51,5%	55,8%	23,1%
TOTAL	19,4%	22,2%	27,6%	29,2%	34,6%	40,9%	47,3%	53,2%	24,8%

Taux de retour par taille et région

	0 salarié	1 à 4 salariés	5 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 à 199 salariés	+200 salariés	Total
AUVERGNE - RHONE-ALPES	18,6%	22,2%	26,9%	27,8%	33,4%	38,6%	44,8%	51,5%	24,4%
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	23,5%	25,6%	29,8%	31,3%	36,8%	44,1%	53,1%	65,1%	27,9%
BRETAGNE	18,0%	24,0%	28,9%	29,9%	35,7%	43,2%	51,9%	57,5%	25,8%
CENTRE-VAL DE LOIRE	22,2%	22,4%	27,7%	29,6%	33,5%	38,0%	53,0%	62,6%	25,6%
CORSE	22,6%	23,2%	27,9%	29,1%	35,5%	42,1%	49,2%	55,6%	24,9%
GRAND-EST	20,9%	24,3%	28,4%	30,1%	35,4%	42,6%	52,7%	65,8%	26,6%
GUADELOUPE	19,7%	21,1%	26,7%	30,7%	33,2%	33,1%	57,0%	66,0%	23,7%
GUYANE	22,8%	23,8%	32,4%	38,9%	56,9%	61,6%	66,7%	68,4%	28,7%
HAUTS-DE-FRANCE	20,0%	22,1%	27,0%	28,9%	32,8%	38,5%	46,6%	54,6%	25,2%
ILE-DE-FRANCE	16,9%	18,9%	24,6%	26,3%	29,7%	38,2%	37,4%	37,7%	21,9%
MARTINIQUE	24,9%	24,9%	30,3%	38,1%	38,1%	45,3%	61,5%	73,9%	28,3%
NORMANDIE	23,7%	24,8%	31,3%	32,4%	38,2%	45,5%	53,2%	53,9%	28,2%
NOUVELLE-AQUITAINE	17,1%	22,1%	28,0%	30,7%	39,4%	41,9%	49,3%	62,7%	24,9%
OCCITANIE	19,5%	22,8%	28,7%	31,1%	37,7%	45,0%	53,3%	70,8%	25,3%
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	19,8%	20,6%	28,0%	29,1%	34,1%	41,6%	49,4%	57,0%	23,8%
PAYS DE LA LOIRE	21,2%	22,8%	27,4%	29,5%	34,8%	40,3%	48,4%	54,2%	25,7%
REUNION	22,1%	23,1%	30,1%	33,0%	42,0%	48,2%	54,2%	65,3%	26,8%
MAYOTTE	19,4%	37,9%	40,9%	42,7%	55,2%	42,9%	58,5%	66,7%	36,0%
TOTAL	19,4%	22,2%	27,6%	29,2%	34,6%	40,9%	47,3%	53,2%	24,8%